

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **113 (1977)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

9

Montreux, le 4 mars 1977

# éducateur

Organe hebdomadaire  
de la Société pédagogique  
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



## Sommaire

### RÉFORME SCOLAIRE

|   |     |
|---|-----|
| Le cycle d'orientation du canton du Valais            | 175 |
| L'école moyenne du canton du Tessin : la Scuola Media | 176 |

### DOCUMENTS

|   |     |
|---|-----|
| Vers une grammaire plus correcte et qui débouche sur l'expression : l'exemple des pronoms | 178 |
|---|-----|

|                 |     |
|-----------------|-----|
| LECTURE DU MOIS | 182 |
|-----------------|-----|

|                        |     |
|------------------------|-----|
| CHRONIQUE MATHÉMATIQUE | 185 |
|------------------------|-----|

|                  |     |
|------------------|-----|
| UNE RECHERCHE... | 187 |
|------------------|-----|

### ACTUALITÉ RÉTRO

|   |     |
|---|-----|
| A propos de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire | 188 |
|---|-----|

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| CHRONIQUE DE LA GAVES | 189 |
|-----------------------|-----|

|             |     |
|-------------|-----|
| COMMUNIQUÉS | 189 |
|-------------|-----|

|        |     |
|--------|-----|
| DIVERS | 190 |
|--------|-----|

|            |     |
|------------|-----|
| LES LIVRES | 191 |
|------------|-----|

|                |     |
|----------------|-----|
| RADIO SCOLAIRE | 192 |
|----------------|-----|

## éducateur

Rédacteurs responsables :

**Bulletin corporatif** (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

**Educateur** (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

**Comité de rédaction** (numéros impairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

**Suisse Fr. 38.— ; étranger Fr. 48.—.**

A vendre pour cause double emploi

## 25 BANCS D'ÉCOLE

en parfait état. Modèle « mobiliers modernes » Yverdon N° 1019-3. Grand casier à livres, pupitres rabattables sur charnières.

Hauteur du pupitre, hauteur et profondeur du siège réglables. Prix intéressants. Schéma à disposition.

**Collège de Saint-Maurice - Procure**  
**1890 Saint-Maurice - Tél. (025) 3 61 83**

## GRISONS

(1100 m)

Maison de vacances à louer (4 à 6-7 personnes), tout confort et très tranquille.

**Tél. (022) 31 15 42 ou 48 85 85.**

## CHALET JOLIMONT A CHAMPÉRY (Valais)

En dehors du village - Tranquillité.

80 lits tout confort - Téléphone - TV - Chauffage central - Cuisine bien équipée - Salles de jeux, salles de classe, grand parc.

Se loue par semaine ou par week-end. Libre du 15 avril au 20 juin et du 1er septembre au 15 décembre.

Renseignements : **A. CURTI, gérant, Beau-Rivage, 1820 Montreux.**

**Institut de jeunes filles de la région Vevey-Montreux** cherche

**maîtresse ménagère qualifiée ou cuisinière**

capable de donner des cours de cuisine fine.

Poste à plein temps.

Date d'entrée à convenir.

Faire offre détaillée sous chiffre **PW 40635** à **Publicitas, 1002 Lausanne.**

## CLASSES EN PLEIN AIR 1977

Choisissez entre des maisons de vacances dans les cantons de GR, VS, LU, SZ, BE. Nos descriptions détaillées du lieu et nos listes de littérature vous faciliteront les préparations. Réservation d'une maison seule pour votre groupe possible dès 20/25 participants. Nouveau : prix d'action, rabais divers. Demandez une offre par :



Centrale pour maisons de vacances  
Case postale, Bâle.

Tél. (061) 42 66 40, de 7 h. 45 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 15.

A la demande du Service international d'information sur les études éducatives du Bureau international d'éducation de l'Unesco, le Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation a publié une analyse intitulée « Innovations scolaires en Suisse ». Ses auteurs en sont MM. Emile Blanc et Eugène Egger. Nous publions ci-dessous quelques pages de cet ouvrage fort intéressant sur lequel nous reviendrons d'ailleurs.

Réd.

## Le cycle d'orientation du canton du Valais

### REMARQUES LIMINAIRES

Le CO du Valais est un ensemble d'écoles réparties sur tout le territoire du canton dans lesquelles sont réunis tous les élèves de 12 à 15 ans (filles et garçons), après la 6<sup>e</sup> année primaire, et pour les trois dernières années de la scolarité obligatoire (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>). Le CO valaisan est de création récente car il s'est ouvert en automne 1974. Mais il a été lancé d'emblée sur l'ensemble du canton, c'est-à-dire dans les 32 centres scolaires prévus à cet effet. Ce qui n'a été possible qu'en envisageant une structure assez simple — deux divisions seulement — et en faisant jouer un rôle important au dossier scolaire pour l'observation et la préorientation au cours des deux dernières années de l'école primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>).

### BASES LÉGALES DU CO VALAISAN

La législation relative au CO du canton du Valais a été mise en place progressivement en 1972 et 1973 et complétée en 1975, un an après le début de cette innovation. Voici les dispositions légales prises successivement :

— Le décret du législatif cantonal de 1972 qui fixe les dispositions générales, l'organisation d'ensemble et la répartition des frais entre le canton et les communes.

— Le règlement d'application de décembre 1972, arrêté par l'exécutif cantonal, qui précise l'entrée en vigueur (début de l'année scolaire 1974-1975), l'admission au CO, la mise en œuvre de l'orientation ainsi que les qualifications requises du corps enseignant.

— Le règlement général de novembre 1973, édicté par l'exécutif cantonal, et qui donne des précisions supplémentaires sur l'organisation de l'année scolaire, les conditions d'admission, l'orientation continue, les relations avec les parents, le rôle des commissions scolaires communales et régionales.

— Les dispositions d'octobre 1975,

prises par le Département de l'instruction publique concernant les transferts et la promotion des élèves dans les écoles du CO.

### OBJECTIFS DU CO VALAISAN

Comme cycle terminal de la scolarité obligatoire, le CO a pour buts essentiels :

— d'approfondir et d'élargir la formation reçue durant les six années précédentes de l'école primaire ;

— de faciliter le choix des élèves et des parents en vue de la formation subséquente : études secondaires générales du 2<sup>e</sup> cycle, écoles préparatoires à certaines professions, formation par apprentissage.

Pour atteindre les objectifs précités, le CO valaisan doit s'efforcer :

— de déceler les aptitudes, les comportements et les goûts des élèves : ce qui est entrepris dès le début du CO sur la base du dossier scolaire de l'élève commencé en 5<sup>e</sup> primaire ;

— de soutenir les motivations des élèves en leur offrant deux possibilités d'études devenant progressivement distinctes : l'une étant orientée vers les études secondaires générales à caractère théorique (division A), l'autre vers des études plus concrètes à caractère pratique (division B).

### LE DOSSIER SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE ET L'ADMISSION AU CO

Prévu dans le règlement d'application du CO, le dossier scolaire de l'élève est d'un poids déterminant lors de la répartition des jeunes entre les deux divisions du CO mentionnées ci-dessus. Voici, en effet, ce que disent les articles 3 et 4 du règlement : « La 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année d'école primaire constituent une première période d'observation des élèves. Pendant ces deux années, les connaissances des élèves sont appréciées et leurs aptitudes observées de manière continue. Un dossier scolaire incorporant les différents moyens d'évaluation est institué à cet effet. Les élèves ayant, sur la base de cette période d'observation, rempli les conditions de promotion entrent en divi-

sion A ou B du CO. L'entrée dans l'une ou l'autre division est déterminée par l'avis des parents et le désir de l'élève pour autant que les connaissances et les aptitudes constatées le permettent. » Les principaux éléments constitutifs du dossier de l'élève sont les suivants :

— les renseignements donnés par les parents : état civil, santé et développement physique (gaucher, ...), scolarité antérieure (changement de maître, ...), travail et comportement à la maison, occupations et loisirs, études et professions envisagées ;

— le questionnaire destiné à l'élève : branches préférées, loisirs de prédilection, intérêts professionnels ;

— la fiche d'observation du maître : milieu familial, intérêts scolaires, comportement social, possibilités de l'élève, appréciation du travail scolaire, aptitudes et attitude de l'élève ;

— les tests pédagogiques et psychologiques : qui ne sont administrés que lorsque les renseignements font défaut ou sont insuffisants pour permettre une préorientation judicieuse ;

— les épreuves de préorientation : auxquelles sont soumis les élèves à la fin de chaque année primaire, qui sont organisées au plan cantonal et servent de critères pour le passage au degré supérieur, comme pour l'entrée en division A ou B du CO.

Le mode d'admission au CO représente une innovation sérieuse par rapport à l'ancien système d'entrée dans l'enseignement secondaire qui était basé sur un examen unique. En tenant compte de tous les éléments enregistrés dans le dossier de l'élève, le canton du Valais a ainsi réalisé une amélioration tangible.

### LES DEUX DIVISIONS DU CO VALAISAN

Un fonctionnement satisfaisant du CO valaisan dépendra en grande partie de la qualité de l'articulation qui sera ménagée entre ses deux divisions A et B : une répartition équilibrée des élèves à l'admission, une progression heureuse des différenciations permettant — au début surtout — les transferts de A vers B et de B vers A. Les diverses dispositions légales ont en tout cas visé ces buts comme on va s'en rendre compte en examinant de plus près certaines d'entre elles.

— **La division A du CO**, d'orientation scolaire, conduit aux différentes sections de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> cycle, à certaines écoles spécialisées ou à des apprentissages fortement scolarisés. En

dernière année, les élèves doivent opter pour l'une des sections aboutissant à la maturité (baccalauréat) classique, scientifique, moderne, socio-économique ou pédagogique, ou bien pour la section générale. Toutefois, on essaie de maintenir un programme aussi voisin que possible en langue maternelle, mathématique, 2<sup>e</sup> langue nationale, histoire, géographie, ... afin de permettre — sous certaines conditions — un éventuel passage dans une autre section. L'enseignement de cette 3<sup>e</sup> année est dispensé, en principe, dans les établissements cantonaux, sauf celui de la section générale qui reste décentralisé dans les écoles régionales. En outre, chaque fille reçoit obligatoirement une formation en économie familiale et chaque garçon est astreint à suivre un programme de travaux manuels.

— **La division B du CO**, d'orientation progressivement axée sur la pratique, complète la formation générale des élèves et prépare à l'apprentissage ainsi qu'aux écoles spécialisées. En 1<sup>re</sup> année, on s'attache à maintenir un parallélisme aussi grand que possible avec la division A afin de faciliter les transferts entre les divisions. Le programme des années suivantes, tout en réservant aux élèves une possibilité de revenir vers les études, s'adapte à la forme plus pratique de l'intelligence et des goûts de cette catégorie d'élèves. Cette division reçoit aussi, dans des classes spéciales (terminales), les élèves qui ne peuvent suivre le rythme scolaire normal.

#### **L'ORIENTATION DES ÉLÈVES AU CO VALAISAN**

— **Mise en place d'une orientation continue.** Cette orientation continue est assurée par l'observation, les notes scolaires, les épreuves communes, les tests psycho-pédagogiques individuels ou collectifs, les entretiens avec la famille, l'information scolaire et professionnelle. Les conseils de classe (ensemble des maîtres participant à la formation de l'élève concerné), de division ou d'école donnent leur préavis. Le dossier scolaire facilite grandement cette orientation. En outre, à tous les niveaux, les élèves peuvent recourir au conseiller d'orientation. Des stages d'information pratique dans les entreprises peuvent être organisés pendant les vacances.

— **Réglementation relative aux transferts.** Cette réglementation est contenue dans les dispositions prises en octobre 1975 par le Département de l'instruction publique. Ces dernières déterminent en effet avec précision les diverses sortes de transferts pour rendre aussi perméables que possible les deux divisions du CO, au cours de la première année surtout. Les procédures de transfert — en cours

d'année ou en fin d'année — sont clairement explicitées, de A vers B, ou de B vers A. Le conseil de classe — auquel est associé le conseiller d'orientation — propose et motive le transfert d'un élève. La commission scolaire ou la direction de l'école, en accord avec l'inspecteur et après avoir pris contact avec les parents de l'élève, prend la décision. Des cours de rattrapage peuvent être organisés, pendant les vacances, à l'intention des élèves dont le transfert est envisagé dans une autre division. Par contre, pour éviter un transfert ou la répétition d'une classe, ce sont des cours d'appui qui sont donnés en langues et en mathématique lorsqu'un élève présente une insuffisance marquée dans une discipline seulement.

#### **REMARQUES FINALES SUR LE CO VALAISAN**

Les nouvelles structures de l'enseignement secondaire valaisan du 1<sup>er</sup> cycle sont encore trop récentes pour qu'un rapport d'évaluation ait pu être établi. Cependant, les innovations introduites se distinguent de celles qui ont été décrites pour d'autres cantons par certaines particularités :

— elles ont été choisies de manière à pouvoir être introduites simultanément dans toutes les régions du canton ;

— elles n'ont pas nécessité des constructions nombreuses et onéreuses bien que certains centres scolaires restent à édifier ;

— elles n'ont pas exigé une formation spécifique des enseignants en dépit des efforts d'adaptation qu'elles impliquent de la part des maîtres.

En résumé, la mise en place du CO valaisan présente une originalité appréciable en cette période de récession : elle permet des changements pédagogiques notables avec des moyens peu onéreux mais ingénieux comme l'utilisation du dossier de l'élève et l'exploitation optimale de tout ce qui existait avant la réforme !

#### **L'école moyenne du canton du Tessin :**

##### **la Scuola Media (SM)**

#### **TRAVAUX PRÉPARATOIRES QUI ONT CONDUIT A LA BASE LÉGALE DE LA SM**

Ils ont débuté à partir de 1957 mais ils ont surtout été jalonnés par les dates et les événements suivants :

1964 : Publication du document de la Fédération des étudiants universitaires

tessinois sur la démocratisation des études et la réforme de l'école moyenne.

1966 : Constitution d'une commission représentative des associations d'enseignants qui s'étaient occupées séparément, jusqu'ici, des réformes scolaires.

1968 : Rapport de la commission des enseignants avec des propositions concrètes d'innovations voisines de celles des étudiants.

1970 : Elaboration d'un avant-projet de loi sur la SM par le Département cantonal de l'instruction publique et ses services nouvellement créés : section pédagogique et office d'études et de recherches. Consultations auprès des enseignants et des partis politiques.

1972 : Transmission du projet de loi et du message d'accompagnement au Législatif cantonal.

1974 : Vote de la loi sur la SM par le Grand Conseil.

1976 : Décret sur l'entrée en vigueur de la loi (1.7.1976) et l'ouverture des deux premières SM. Approbation des programmes d'enseignement. Promulgation du règlement relatif à la formation requise pour enseigner dans la SM et au perfectionnement des enseignants.

#### **STRUCTURE GÉNÉRALE DE LA SM DU TESSIN**

La structure de base de la SM a été conçue pour accueillir tous les élèves des 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années scolaires, après les 5 années d'école primaire : c'est-à-dire les élèves de 11 à 15 ans des quatre dernières années de la scolarité obligatoire. Cette école moyenne doit ainsi remplacer deux types d'écoles existantes (Scuola maggiore et Ginnasio) ainsi que les cours préparatoires aux écoles normales et aux écoles professionnelles. Ces derniers faisant suite, en 9<sup>e</sup> année, aux trois années de la Scuola Maggiore. A titre d'indication, on peut signaler que la Scuola Maggiore recevait en 1960 les  $\frac{3}{4}$  des effectifs du groupe d'âge 11-14 ans mais seulement la moitié de ce même groupe d'âge en 1975.

La nouvelle Scuola Media (SM) est donc une école unique, obligatoire et gratuite de quatre années, organisée et dirigée par l'Etat du Tessin avec la collaboration des communes. La SM comprend deux cycles de deux ans :

— **Le cycle d'observation** qui maintient tous les élèves de 11 à 13 ans (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> années scolaires) en classes hétérogènes — tout en favorisant le travail individuel ou le travail en groupe — afin de mieux découvrir les qualités particulières de chaque élève en vue du choix de la section pour les deux années suivantes.

— **Le cycle d'orientation** qui termine la scolarité obligatoire (8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années

scolaires et élèves de 13 à 15 ans) et qui « se propose de donner aux élèves la possibilité d'évaluer leur capacité et de définir leurs intérêts scolaires et professionnels ». A cet effet, les élèves sont répartis dans deux sections, A et B, qui poursuivent essentiellement les mêmes buts mais qui se différencient par le rythme de l'enseignement et les exigences requises. Les sections A et B ne présentent pas de différence dans l'horaire, ni dans les contenus généraux des programmes ni dans la formation des enseignants. Le choix de la section est fait par l'élève et sa famille sur avis du conseil de classe et des conseillers en orientation. Ce choix n'est du reste pas définitif : un passage d'une section à l'autre étant toujours possible. La section A est prévue pour les élèves qui désirent poursuivre leurs études dans l'enseignement secondaire du deuxième cycle ; la section B, pour ceux qui envisagent une formation professionnelle.

### PROGRAMMES ET METHODES D'ENSEIGNEMENT DE LA SM

Les nouveaux programmes qui viennent d'être approuvés par l'Exécutif cantonal le 18.5.1976 ont fait l'objet d'une préparation attentive. Des commissions comprenant surtout des enseignants du degré de la SM ont élaborés des projets que des professeurs spécialisés des lycées et des universités ont examinés. Ces programmes sont centrés sur les domaines suivants : la maîtrise de la langue maternelle (italien), l'apprentissage des formes de raisonnement hypothético-déductif et de la méthode expérimentale (mathématique et sciences), l'initiation aux problèmes de notre temps (géographie et histoire), la connaissance des langues importantes pour le Tessin (allemand, fran-

çais), la sensibilisation aux diverses formes d'activité artistique, l'éducation manuelle, l'éducation physique, le développement de l'autonomie morale de chaque élève.

Les nouveaux programmes de la SM déterminent les options culturelles et pédagogiques fondamentales mais ils laissent au maître le soin d'élaborer son propre plan de travail. D'où l'importance attribuée au rôle de l'enseignant et à sa formation !

### FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTS DE LA SM

La loi de la SM prévoit que les futurs maîtres de la SM devront recevoir une formation universitaire d'au moins 5 semestres ou devront avoir suivi pendant 3 ans l'Institut d'études supérieures dont la création est projetée au Tessin.

Les enseignants actuellement en fonction dans les classes des élèves de 11-15 ans devront fréquenter les cours de perfectionnement prévus par le règlement du 10.6.1976. Chaque maître aura l'obligation — dans les 7 années à venir — de suivre un cours qui s'échelonnara sur deux années (4 semaines durant les vacances d'été de chacune de ces 2 années et une trentaine de rencontres toutes les deux semaines). Chaque cours consistera à évaluer de manière critique les programmes d'une seule discipline en vue d'acquérir les connaissances nécessaires à l'application de ces programmes par des méthodes collégiales en particulier.

### PROBLEMES A RESOUDRE POUR LA MISE EN PLACE DES SM

Parmi les principales difficultés à surmonter, on peut citer celles-ci :

— La reconversion ou la formation de plus d'un millier de maîtres pour les préparer à assumer des tâches d'observation, d'évaluation, d'orientation, d'enseignement par groupes, par niveaux...

— Le regroupement, en dix ans, d'une population de 15 000 élèves environ, âgés de 11 à 15 ans, dans 32 écoles moyennes (SM) répartis dans les 5 régions géographico-économiques du Tessin, alors que la moitié de ces écoles sont à compléter ou à construire ;

— La poursuite d'objectifs divers dans l'enseignement au cycle d'observation : déceler les aptitudes des divers élèves en classes hétérogènes où une différenciation interne du travail devra permettre à chacun de développer ses connaissances et ses capacités quelle que soit sa forme d'intelligence.

— Le maintien d'une certaine perméabilité entre les sections A et B du cycle d'orientation alors que la section A devra notamment satisfaire aux conditions de l'Ordonnance sur la reconnaissance de certificats de maturité par la Confédération.

### POSSIBILITES LEGALES D'ENTREPRENDRE DES EXPERIENCES

La loi sur la SM ayant précédé toute expérimentation en la matière dans le canton du Tessin, la possibilité d'expériences scolaires est expressément prévue en ce qui concerne les programmes, les méthodes et l'organisation de l'enseignement.

C'est ainsi qu'un article de cette loi est ainsi libellé : « en particulier, l'introduction, dans le cycle d'orientation, de cours à niveaux différenciés dans certaines matières en vue de supprimer progressivement les sections A et B. »



Savez-vous que

l'Office d'électricité de la Suisse romande OFEL tient à la disposition du corps enseignant

- son bulletin d'information hebdomadaire
- une bibliographie et des films sur l'économie électrique et tous les renseignements qui s'y rapportent
- des programmes de visites d'entreprises électriques

remis gratuitement sur simple demande écrite ou téléphonique à

**OFEL, case postale 84, 1000 Lausanne 20 Tél. (021) 22 90 90**

## Vers une grammaire plus correcte et qui débouche sur l'expression : l'exemple des pronoms

Cet article constitue la suite et la fin de celui paru dans l'« Educateur » N° 5 du 4 février 1977, pages 93 à 95.

### II. Applications pédagogiques

La première question qui se pose à l'enseignant, c'est de savoir, parmi les problèmes que nous venons d'examiner sous l'angle théorique, quels sont ceux qui méritent d'être traités en classe. Ensuite, il faut se demander sous quel angle on abordera les points qu'on a retenus.

Il convient d'éviter tout d'abord de succomber à la tentation de vouloir « tout dire » (cf. les manuels traditionnels) et à celle de croire que parce qu'un problème a paru intéressant au maître, il le sera aussi pour les élèves<sup>12</sup>. Tout d'abord, certains aspects théoriques ne sont guère à la portée des élèves ; ensuite ceux qui seraient à leur portée ne présentent pas toujours une grande utilité. Ne perdons pas de vue qu'un des buts primordiaux de l'étude de la langue est de servir l'expression.

#### COMMENT ÉVITER LES RÉPÉTITIONS

Une des principales difficultés rencontrées par les écrivains est d'éviter les répétitions. Il convient donc de prévoir des exercices relatifs à la **substitution** et à l'**ellipse**.

Dans une première étape — observation de textes divers (nouvelles, fables, textes de nature documentaire) — on essaiera d'énumérer les différents procédés : l'élève sera invité à reconstruire oralement<sup>13</sup> des textes « lourds », sans substituts ni ellipses :

a) Un jour, un étudiant se promenait au bord de la mer dans le port d'Alger. Avisant un marin sur sa barque, il lui dit :

— Hé, l'homme, veux-tu m'emmener avec toi sur ton embarcation ? Je voudrais visiter le port.

— Monte, dit l'autre, qui se mit aussitôt à ramer. [...]

b) Un jour, un étudiant se promenait au bord de la mer dans le port d'Alger. Avisant un marin sur la barque du marin, l'étudiant dit au marin :

— Hé ! l'homme, veux-tu m'emmener avec toi sur ton embarcation ? Je voudrais visiter le port.

— Monte, dit le marin, et le marin se mit aussitôt à ramer. [...]

Dans une seconde étape, on demandera aux élèves d'alléger des textes<sup>14</sup> où l'on aura — artificiellement — introduit des répétitions (type b, mais en évitant peut-être des tournures un peu trop invraisemblables, comme « avisant un marin sur la barque du marin », qu'on ne trouverait jamais dans un texte d'élève).

Chez les écoliers, les « fautes » les plus fréquentes sont les suivantes :

— Un jour qu'Horace se rendait à son travail, il se fit renverser par un ivrogne. **Horace** tomba à la renverse.

— Anton Gonzales et sa femme habitaient un petit village. **Ces deux personnes** possédaient une ferme.

— Il s'agit d'une affiche de la fin du siècle dernier. **Celle-ci** a été peinte par Toulouse-Lautrec. **L'affiche** représente une chanteuse.

— Pour aller à la ferme, il fallait traverser une forêt. **Dans la forêt**, il y avait une route sinueuse.

— Je vais laisser mon cheval ici et **je vais** aller faire un tour.

— Il tendit la main et l'oiseau vint se poser **sur sa main**.

— Il se mit à chercher dans toute la ferme et aux alentours de **celle-ci**.

— La petite boulangère l'appelle et **elle** lui dit.

On notera que si les élèves commettent des excès de « précision » (cf. les 3 premiers exemples ci-dessus), ils tombent aussi assez souvent dans le défaut contraire, l'**ambiguïté** :

Il l'enferma (l' = l'oiseau) dans une cage et **il** chanta du matin au soir.

En ce qui concerne la désignation des personnages d'un récit, on peut donner aux élèves quelques conseils, à défaut de règles strictes :

1. Éviter la répétition trop rapprochée des noms (noms propres, fonctions, rapports de parenté, etc.). Utiliser de préférence **IL**, **ELLE**.

2. **IL**, **ELLE** peuvent être répétés tant qu'il n'y a pas d'ambiguïté<sup>15</sup>.

3. N'employer **CELUI-CI** qu'en cas d'extrême nécessité. Il est rare que ce « pronom » soit nécessaire.

#### LA « PRONOMINALISATION »

On connaît les exercices où l'on demande de remplacer un groupe nominal par un « pronom personnel » (J'ai parlé **de mes voyages** → J'**en** ai parlé). Le problème pédagogique soulevé ici est que, généralement, on ne donne jamais aux élèves toutes les règles nécessaires pour faire ce genre de transformation. Alors, de deux choses l'une : **ou bien les élèves les possèdent**<sup>16</sup> **déjà et les exercices sont inutiles, ou bien ils ne les possèdent pas (toutes) et il faut les leur donner.**

Nous allons voir, à propos d'un exercice que d'aucuns pourraient être tentés de considérer comme relativement facile<sup>17</sup>, l'importance quantitative des règles mises en jeu.

Pronominalisez les syntagmes en caractères gras :

1. J'apporterai **des chocolats aux enfants**.
2. Lance **ce pain aux mouettes**.
3. Ne me lance pas **la balle**.
4. Lancez-moi **votre balle**.

<sup>12</sup> Je pense notamment à l'opposition entre relatives appositives (ou explicatives) et relatives déterminatives qui intéresse beaucoup les linguistes et sur laquelle certaines grammaires « nouvelles » s'adressant à un public jeune se croient obligées de s'appesantir : nouvelle tarte à la crème !

<sup>13</sup> Cet exercice ne présentant pas d'intérêt pratique, ce serait perdre son temps que de le faire par écrit.

<sup>14</sup> On pourra aussi proposer des phrases isolées, ou des groupes de phrases ; le procédé est plus artificiel, mais plus économique.

<sup>15</sup> Généralisant abusivement l'impératif stylistique « Évitez les répétitions », les élèves s'évertuent parfois à varier la désignation des personnages au lieu d'employer **IL** ou **ELLE**.

<sup>16</sup> Il peut s'agir d'une connaissance purement intuitive. Il n'est pas nécessaire de savoir *formuler* les règles pour bien parler ou bien écrire.

<sup>17</sup> En fait, il est, pour des élèves de 11 ans, assez difficile, et ne peut se concevoir que comme un exercice de synthèse.

5. Je répondrai à **Pierre**.
6. Le prince pense à **la princesse**.
7. Je songeais à **ta remarque**.
8. Ils se sépareront de **leur chauffeur**.
9. Ils se souviennent de **leur première voiture**.
10. Ils ont vendu **leur maison**.
11. Ils doivent vendre **leur maison**.

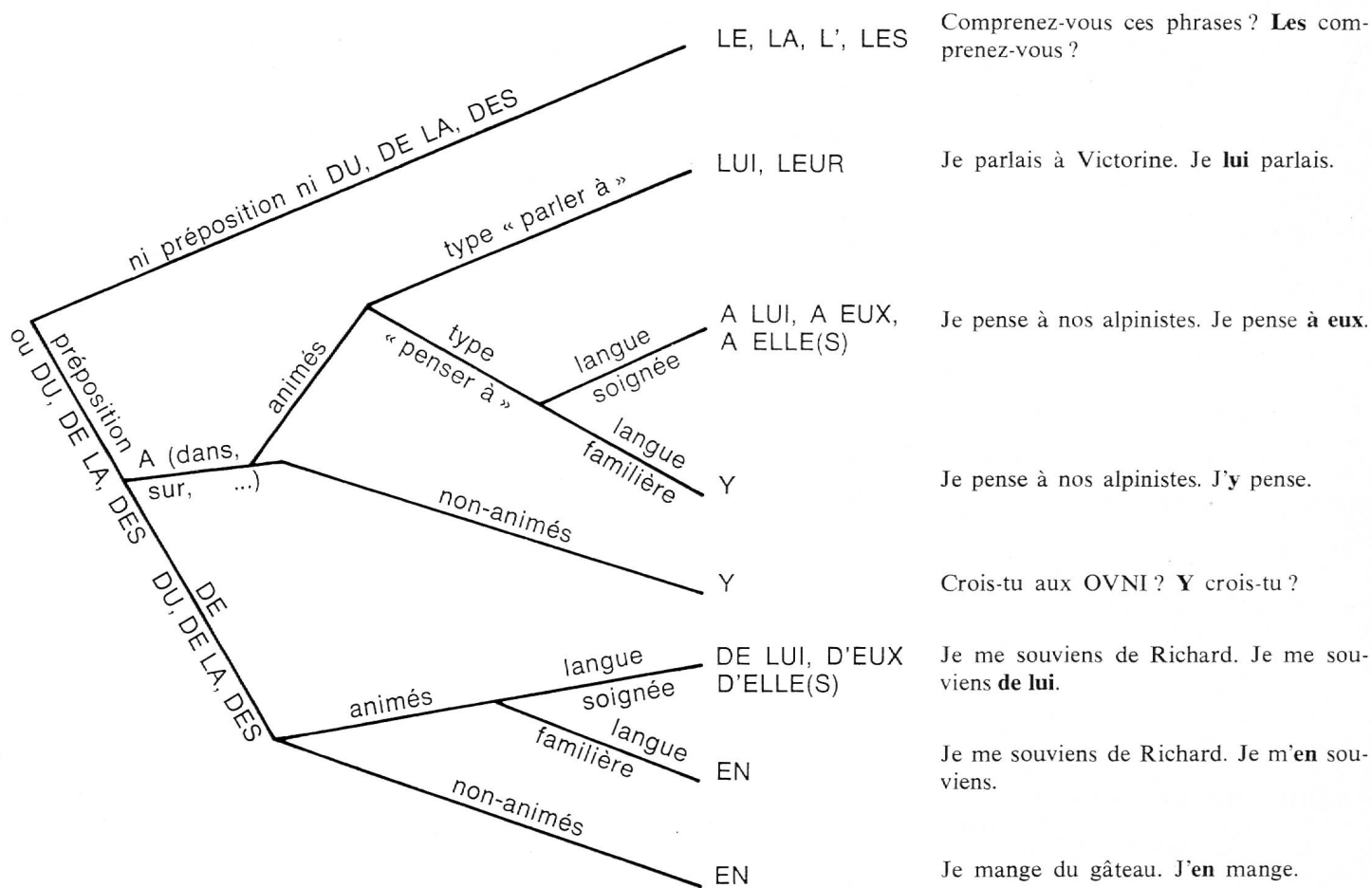
12. Ne te moque pas de **M. Marchais**.
13. Donne-moi **de tes nouvelles**.
14. Je regrette **de vous avoir fait attendre**.

La « pronominalisation » suppose trois types de difficultés : le **choix des « pronoms »**, la **place des « pronoms » par**

**rapport au verbe** et l'**ordre des « pronoms »**.

### LE CHOIX DES « PRONOMS »

La manière la plus claire de présenter les choses est de recourir à un arbre (ou algorithme), qui indique les étapes du raisonnement<sup>18</sup>.



**Remarque :** Lorsque le syntagme à pronominaliser est un infinitif (groupe de l'infinitif) ou une phrase, il est nécessaire de revenir au groupe nominal

pour savoir quel « pronom » choisir :

Je crois **qu'il viendra** → Je **le** crois (Je crois quelque chose).

Je demande **s'il viendra** → Je **le** demande (Je demande quelque chose).

Je me souviens **qu'il est venu** → Je

m'**en** souviens (Je me souviens **de** quelque chose).

Je crains **de ne pas pouvoir vous satisfaire** → Je **le** crains (Je crains quelque chose).

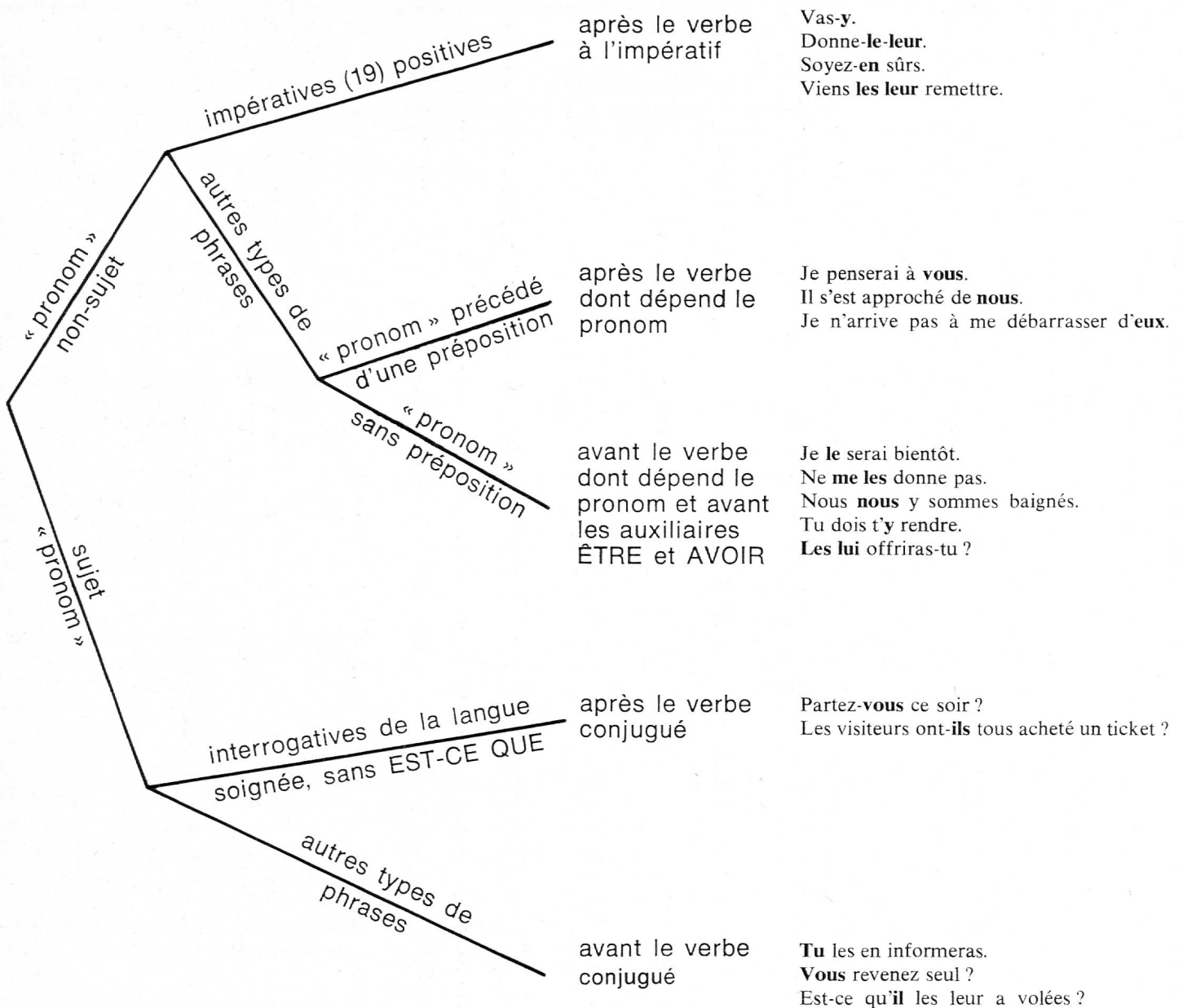
Je doute **de pouvoir vous satisfaire** → J'**en** doute (Je doute **de** quelque chose).

<sup>18</sup> Les arbres sont très commodes pour visualiser certaines règles, notamment, en orthographe, celles de l'accord du participe.



# LA PLACE DES « PRONOMS » PAR RAPPORT AU VERBE

Ici aussi, nous aurons recours à un arbre :



## L'ORDRE DES PRONOMS

Il existe 2 ordres de succession différents, l'un pour les impératives<sup>19</sup> positives, l'autre pour les autres types de phrases :

### 1. Ordre général

| I  | II  | III                   | IV          | V       |
|--|---|-----------------------|-------------|---------|
| je<br>tu<br>il, elle, on<br>nous<br>vous<br>ils, elles | me (m')<br>te (t')<br>se (s')<br>nous<br>vous | le<br>la<br>l'<br>les | lui<br>leur | y<br>en |

Exemples : Je vous le promets. Il les lui a rendus. Il faudra lui en envoyer.

**Remarque :** Dans les interrogatives de la langue soignée et sans la locution EST-CE QUE, les « pronoms » de la colonne I se placent après le verbe conjugué.

Les lui rendrez-**vous** ? Pierre leur en a-t-**il** vendu ?

<sup>19</sup> Nous appelons *impérative* une phrase contenant un *impératif* (et non pas n'importe quelle phrase exprimant un ordre, une demande, etc.).

## 2. Impératives positives

| I   | II   | III | IV |
|-----|------|-----|----|
| le  | moi  | en  | y  |
| la  | toi  |     |    |
| l'  | lui  |     |    |
| les | leur |     |    |
|     | nous |     |    |
|     | vous |     |    |
|     | m'   |     |    |
|     | t'   |     |    |

Exemples : Regarde-moi. Moque-t'en.

Les règles ci-dessus, bien qu'elles ne soient pas exhaustives, paraîtront à d'aucuns relativement complexes. Il n'est pas question de les enseigner toutes aux élèves, puisqu'ils en possèdent un bon nombre. Ainsi, à propos du 2<sup>e</sup> arbre (place des « pronoms » par rapport au verbe), il semble qu'elles soient intériorisées assez tôt, à une exception près : l'impératif négatif. Certains élèves ne connaissent que les formes populaires (enfantines ?) du type « Donnes-y pas ».

### LES RELATIFS

A propos des « pronoms » relatifs, nous allons montrer comment on peut faire prendre conscience aux élèves du fonctionnement d'une transformation.

Partons des exemples suivants :

1. Nous avons lu **un roman**. **Ce roman** nous a plu. Nous avons lu un roman **qui** nous a plu.

2. Nous avons lu **un roman**. Tu nous avais recommandé **ce roman**. Nous avons lu un roman **que** tu nous avais recommandé.

3. Nous avons lu **un roman**. Il nous avait parlé **de ce roman**. Nous avons lu un roman **dont** il nous avait parlé.

4. Nous avons lu **un roman**. L'auteur **de ce roman** est méconnu. Nous avons lu un roman **dont** l'auteur est méconnu.

5. Nous avons lu **un roman**. L'auteur est particulièrement fier **de ce roman**.

Nous avons lu un roman **dont** l'auteur est particulièrement fier.

L'observation va consister :

a) A souligner les 2 groupes nominaux coréférents.

b) A voir ce qui a déterminé le choix du pronom. Il s'agit ici à la fois de la fonction et de la forme du groupe nominal de la seconde phrase :

- QUI correspond au sujet.
- QUE correspond à l'objet direct.
- DONT correspond à tout complément précédé de la préposition DE (objet indirect, complément de nom, complément d'adjectif) <sup>21</sup>.

c) A voir où figure le « pronom ». Il est toujours placé en tête de la relative <sup>22</sup>.

La relativisation va donc consister à effectuer les opérations suivantes :

a) Déterminer la fonction et/ou la forme (parfois aussi le sens [cf. note <sup>21</sup>]) du syntagme à « pronominaliser » : (ex. 2) Tu nous avais recommandé **ce roman** (objet direct).

b) « Pronominaliser » le syntagme : [tu nous avais recommandé que].

c) Déplacer le relatif en tête de phrase : ... que tu nous avais recommandé.

Il est bien évident que nous ne pensons pas que la compréhension d'un mécanisme linguistique suffise à le faire acquérir, mais on peut espérer qu'elle en facilite l'assimilation <sup>23</sup>.

### COMMENT CONDENSER UN TEXTE

L'approche de la relativisation nous est un prétexte à faire un pas de plus dans la voie du travail du « style ». Un style à la fois condensé et clairement articulé suppose, outre l'emploi judicieux de la substitution et de l'ellipse, celui de la subordination, au sens large de rattachement d'un mot, d'un syntagme ou d'une phrase à un autre élément linguistique.

Ainsi, au lieu d'écrire :

a) Renoir est issu d'une famille d'artisans modestes. A treize ans, il est mis en apprentissage dans un atelier de peinture sur porcelaine. Cet atelier est situé rue du Temple, à Paris [...] En 1857, il entre à l'Ecole des Beaux-Arts. Il rencontre à l'Ecole des Beaux-Arts Monet, Bazille, Sisley.

Je peux condenser mon texte en utilisant la subordination :

b) Issu d'une famille d'artisans modestes, Renoir, à treize ans, est mis en apprentissage dans un atelier de peinture

sur porcelaine, rue du Temple, à Paris. [...] En 1857, il entre à l'Ecole des Beaux-Arts où il rencontre Monet, Bazille, Sisley (« Larousse des Jeunes »).

Le professeur choisira des textes relativement brefs (les articles d'encyclopédies pour la jeunesse — que l'on peut abréger pour la circonstance — s'y prêtent assez bien) et les réécrira comme nous l'avons fait dans la version a). Précisons que ce genre d'exercice est assez difficile et qu'il s'adresse à des élèves ayant au moins 14-15 ans.

### LES EMBRAYEURS

Disons, pour terminer, quelques mots des embrayeurs. La notion elle-même ne va pas sans poser des difficultés aux élèves, mais on peut leur proposer des exercices relatifs à des problèmes qu'ils rencontrent quand ils parlent ou rédigent des textes. Ils confondent notamment — beaucoup d'adultes aussi, d'ailleurs ! — **hier** et **la veille**, **en ce moment** et à **ce moment-là**, **il y a dix jours** et **dix jours avant**, **la semaine prochaine** et **la semaine suivante**, etc.

Voici un fragment d'exercice inspiré de la GRAMMAIRE FRANÇAISE IV <sup>24</sup> et destiné, à l'origine, à des élèves de 15 ans :

Complétez selon l'exemple. Dans la première phrase, le point de repère temporel est le maintenant de l'acteur ; dans la seconde, c'est un moment du passé.

L'acteur déclara :

— **Aujourd'hui**, je sais mon rôle.

L'acteur déclara que, **ce jour-là**, il savait son rôle.

— **Le mois prochain**, je serai à Tours.

L'acteur déclara que, ....., il serait à Tours.

— **Ce soir**, je joue LE CID.

L'acteur déclara que, ....., il jouait LE CID.

[...]

Michel Corbellari.

<sup>21</sup> D'autres critères peuvent encore intervenir, par exemple l'opposition *animé/non animé* et la nuance de lieu :

J'ai parlé à *des amis*. → Les amis à *quiauxquels* j'ai parlé. (Animé.)

Je pensais à *des erreurs*. → Les erreurs *auxquelles* je pensais. (Non animé.)

Je suis allé à *la plage*. → La plage *où* je suis allé. (Lieu.)

<sup>22</sup> Il arrive que le « pronom » ne soit pas le premier mot de la phrase, mais il figure toujours dans le premier syntagme :

Regarde la maison *sur le toit de laquelle* flotte le drapeau rouge.

<sup>23</sup> A noter que seuls certains cas font difficulté. L'emploi de QUI sujet est acquis avant 6 ans.

<sup>24</sup> DIP du canton de Neuchâtel, 1975.

<sup>20</sup> Outre l'ordre des pronoms, ce tableau contient des informations sur les « blocages » : on voit que *moi* et *toi* terminent le groupe, que *en* ne peut pas être suivi de *y*. On voit — moins bien (!) — que seuls *nous* et *vous* peuvent être suivis de *y*.



Aux premières loges pour admirer les bêtes sauvages en liberté

1 En pantalon et saharienne, accom-  
2 pagnée de trois hommes armés, une  
3 charmante jeune personne avance  
4 prudemment à pas de loup dans une  
5 brousse africaine du genre cher à  
6 Tarzan. Elle se dirige avec son  
7 escorte vers un « hôtel » miniature  
8 suspendu dans les branches d'un  
9 figuier sauvage et surplombant un  
10 marigot où les animaux viennent  
11 boire au crépuscule. Soudain, des  
12 barrissements et des cris aigus à

13 vous pétrifier sur place retentis-  
14 sent devant eux.  
15 A travers les broussailles, la  
16 petite troupe aperçoit une cinquan-  
17 taine d'éléphants qui cabriolent  
18 dans l'eau. Presque toute la harde  
19 est à bonne distance, dans le vent.  
20 Mais juste derrière l'échelle  
21 d'accès à la maison perchée dans  
22 l'arbre apparaît la silhouette  
23 d'une énorme sentinelle : un élé-  
24 phant qui se balance en cadence ;  
25 ses oreilles battent et ses petits  
26 yeux de myope sont en alerte. Sa  
27 trompe levée est de bien mauvais  
28 augure, car c'est trompe en l'air que les éléphants chargent...  
29 à trente kilomètres à l'heure.  
30 Bien qu'un espace de trente mètres de végétation glissante sépare  
31 la jeune femme de l'échelle, elle continue à avancer sans  
32 crainte et parvient finalement au gros figuier, à moins de huit  
33 pas de l'animal barrissant. Elle grimpe l'étroite échelle et se  
34 faufile à l'abri par une trappe. Cette jeune femme n'est autre  
35 que la princesse Elisabeth d'Angleterre, et son hôte, Eric  
36 Walker, est le créateur, avec sa femme, de cette attrayante  
37 demeure aérienne\*.  
38 Le lendemain matin, quand tout le monde redescend, Walker adresse  
39 un petit discours à son invitée.  
40 — Madame, lui dit-il, si vous faites preuve d'autant de courage  
41 pour affronter ce que vous réserve l'avenir que pour faire face  
42 aux éléphants sauvages, nous pourrions nous estimer vraiment  
43 privilégiés.  
44 Il ignore, tout comme Elisabeth, qu'il s'adresse à la reine  
45 d'Angleterre, car à midi seulement leur parviendra la nouvelle  
46 que le roi Georges VI est mort pendant la nuit\*\*.

Katharine Drake,

« Les plus Belles Histoires d'Animaux ».  
Sélection du Reader's Digest S.A., Zurich, 1971.

\* Treetops, une grande clairière au centre de laquelle s'étend un marigot (bras mort d'un fleuve) de 145 mètres de large.

La maison suspendue est construite sur un figuier renforcé de 34 étais de cèdre fichés dans le ciment. La plate-forme, de 15 m. sur 30, fourmille de surprises raffinées : chambres individuelles, lumière électrique, toilettes munies de chasse d'eau, eau courante chaude et froide, bar et dîner à quatre services. Un projecteur de 1000 watts complète l'installation.

(\*\*)

**24 heures**

Samedi-Dimanche 5-6 février 1977

## IL Y A 25 ANS, ELISABETH II MONTAIT SUR LE TRÔNE

Le 6 février 1952, à Londres, le roi George VI mourait d'une thrombose coronarienne. Sa fille, la princesse Elisabeth, héritière du trône, se trouvait alors au Kenya, en compagnie de son mari, Philippe d'Édim-

bourg. Le roi est mort, vive la reine. Elisabeth succédait immédiatement au défunt monarque, le couronnement lui-même n'aurait lieu qu'un an plus tard. Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis et c'est ce premier quart de siècle de la

royaute d'Elisabeth II — elle-même avait 25 ans en montant sur le trône — que le Royaume-Uni va fêter à partir de dimanche et pendant toute l'année 1977, sous le nom de Silver Jubilee (Jubilé d'argent).

La feuille de l'élève porte, au recto, le texte illustré et la référence \*, au verso la référence \*\* et le questionnaire. On peut l'obtenir, pour le prix de 18 ct. l'ex., chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne. On peut également s'abonner pour recevoir un nombre déterminé de feuilles au début de chaque mois (13 ct. l'ex.).

## Questionnaire

Lis attentivement le texte et les références qui l'accompagnent, \* et \*\*.

### 1. Où se déroule cette histoire ?

Le journal nous renseigne : au ..... plus exactement à environ 150 km. au nord de Nairobi.

a) Cherche ce pays et cette ville sur un atlas mondial. A l'aide de l'échelle, mesure la distance indiquée. Sur quel parallèle est situé Treetops ?

b) A l'est de ce point, la vue s'étend sur un haut sommet. Lequel ? Note son altitude.

### 2. Treetops

a) Lequel des éléments de ce paysage explique l'affluence du gibier ? Justifie ta réponse.

b) Qui a fait construire cette maison ? dans quel but ?

c) Relève quelques-unes de ses caractéristiques. En quoi sont-elles étonnantes ?

### 3. L'actrice principale

a) Comment se nomme-t-elle ? Quel titre porte-t-elle au début de l'histoire ? et le lendemain ?

b) Quel âge a-t-elle alors ?

c) Son époux, le ....., ne l'accompagne pas ce jour-là.

### 4. L'aventure

a) Qui a donné l'alerte ? par quel moyen ?

b) Cherche le sens de « pétrifier ». Quel **objet** ce mot évoque-t-il ici ? Qu'est-ce qui aurait pu provoquer cette attitude chez les visiteurs ?

c) Relis les lignes 1 à 33. Note, sur deux colonnes, **toutes les expressions** du texte qui évoquent

| LA SÉCURITÉ | LE DANGER |
|-------------|-----------|
|             |           |

d) Que fait pourtant la princesse ?

e) Quelles qualités de caractère a-t-elle montrées à cette occasion ?

### 5. Le discours de Walker

a) Qu'est-ce que « l'avenir réserve » à la princesse ?

b) En quoi les épreuves que cet avenir lui réserve sont-elles comparables à celles qu'elle vient de vivre ici ?

c) Exprime, avec tes propres mots, ce que Walker dit aux lignes 42 et 43.

d) Vrai ou faux ? — Walker a fait un discours poli comme on le doit à une invitée. — Il adresse un compliment flatteur à la reine. — Il dit sincèrement son admiration à la princesse. — Il cherche à s'attirer les faveurs de la reine.

## Un dossier : la Couronne anglaise

### DOCUMENT 1

« Paradoxalement, la royauté bénéficie d'un respect plus grand dans les quartiers populaires de l'East-End londonien que dans certains clubs huppés du West-End, où les contestataires ridiculisent les coutumes désuètes de la Cour. Pourquoi les nouveaux ministres ne peuvent-ils prendre leur poste avant d'avoir baisé symboliquement la main de la reine ? Pourquoi un membre du Cabinet ne peut-il adresser une communication à la souveraine qu'en se présentant comme son « humble serviteur » ?

### DOCUMENT 2

« C'est avec un minutieux raffinement qu'est entretenu le mythe d'une reine gouvernant réellement la Grande-Bretagne. Une commission royale se réunit-elle ? La reine commence par saluer gracieusement ses loyaux serviteurs : « Vous savez maintenant que Nous, ayant grande foi et confiance en votre savoir et vos capacités... » Une loi est-elle votée ? Elle commence par ces mots : « Qu'il soit décrété par Sa Très Excellente Majesté la Reine, sur les conseils et avec le consentement des Lords spirituels et temporels

### DOCUMENT 3

« La reine d'Angleterre règne, mais ne gouverne pas ; ses droits souverains, ses pouvoirs et prérogatives royales sont exercés en son nom par le premier mi-

### DOCUMENT 4

A) « Tous les mardis soir, lorsqu'elle est à Londres, il (le premier ministre) se rend au Palais de Buckingham pour avoir un entretien avec Sa Majesté. »

Anthony Sampson, op. cité, p. 165.

B) « La souveraine est bien informée des événements, et peut-être mieux que quiconque en Angleterre, puisqu'elle connaît tous les secrets d'Etat, passés aussi bien que présents. »

Anthony Sampson, op. cité, p. 165.

C) « Sir Harold (Wilson, ancien pre-

### DOCUMENT 5

« La monarchie remplit une triple fonction dans la politique britannique. D'abord elle rapproche le pouvoir du peuple en le magnifiant et en le personnalisant ; elle accroît ainsi la légitimité de l'autorité qu'elle n'exerce plus elle-même.

» La monarchie sert ensuite de modèle

» Dans ces milieux, l'opinion a évolué en faveur de la monarchie. Le Watergate y est pour quelque chose. Beaucoup d'intellectuels britanniques enclins à se dresser « contre le système » ont compris que la chute du président Nixon mettait en cause l'autorité et le prestige dont doit jouir la tête de l'Etat. »

Jean Wetz, « Les vingt-cinq Ans de Règne d'Elisabeth II », Le Monde, 6.2.1977.

et des Communes, assemblés en ce présent Parlement... »

» Cette comédie culmine chaque année avec l'ouverture solennelle du Parlement. Assise sur son trône dans la Chambre des lords, entourée de ses pairs, la reine convoque les Communes pour entendre prononcer le discours de la reine, qui a été rédigé par le premier ministre et dans lequel elle parle pompeusement de « son gouvernement » tout comme si elle présentait ses propres idées. »

Anthony Sampson, « Radioscopie de l'Angleterre », Le Seuil, 1973, p. 161.

nistre, le Cabinet et les membres du gouvernement. »

Monica Charlot, « La Vie politique dans l'Angleterre d'aujourd'hui », Colin, 1967, p. 248.

mier ministre) a reconnu qu'il lui est arrivé de ressentir une certaine humiliation en constatant, un jour, que la souveraine connaissait mieux les dossiers du gouvernement que lui-même... Il est indispensible, selon sir Harold, que le chef du gouvernement puisse s'entretenir avec quelqu'un qui est tout à fait au courant des affaires mais qui se situe au-dessus de la mêlée. »

Jean Wetz, article cité.

sur le plan moral. En perdant le pouvoir, les rois ont perdu le droit de se mal conduire ; ils doivent être irréprochables, leur vie de famille doit inspirer le respect...

» La monarchie a enfin une fonction de représentation et de patronnage. »

Monica Charlot, op. cité, p. 250.

## Pour le maître

### Objectifs

A la fin de cette étude, l'élève sera capable :

— de **SITUER** le lieu de cette aventure sur une carte de l'Afrique (Afrique orientale - équateur - proximité du Mont-Kenya) ;

— de **CITER** l'élément attractif de Treetops pour la faune africaine : le marigot ; pour les touristes : l'abondance de fauves ;

— de **PRÉSENTER** brièvement le personnage principal ;

— d'**ÉVALUER** les risques encourus par la princesse ;

— de **CARACTÉRISER** et **APPRÉCIER** sa conduite (calme, courage, volonté) ;

— de **DÉFINIR** le discours de Walker ;

— d'**ÉVOQUER** une situation personnelle vécue, semblable à celle-ci.

### Suggestions

Le questionnaire d'approche résume la démarche proposée. L'étude pourrait donner lieu à deux séquences de travail :

1. Points 1 à 3 du questionnaire (où ? quand ? qui ?).

2. Points 4 et 5 (quoi ? comment ? pourquoi ?).

A la fin de l'étude, plusieurs lectures expressives couronneront cet effort d'analyse. Pour contrôler la compréhension, le maître invitera ses élèves à évoquer, à leur tour, une situation vécue semblable à celle-ci : moment d'élocution vivant, qui pourrait déboucher sur un exercice de rédaction.

### Prolongements possibles

L'étude d'un texte est un but en soi. Cependant, souvent, une situation en évoque d'autres, proposées par l'actualité.

C'est le cas, par exemple, de la votation de mars en pays vaudois sur l'initiative visant à **interdire la chasse**. Ce problème se pose du reste de façon semblable un peu partout en Suisse.

C'est aussi le **Jubilé d'argent**, fêté cette année par l'Angleterre.

Dans la mesure où vos élèves feraient eux-mêmes le rapprochement, relèveraient des similitudes, voici quelques suggestions d'extension.

### Interdiction de la chasse

a) Treetops a été édifié par Walker pour permettre l'**observation** des animaux sauvages en liberté, à l'exclusion de toute chasse. Walker est donc un **protecteur des animaux**.

Katharine Drake précise, dans les pages qui suivent :

« Pour dix éléphants tirés par des expéditions de chasseurs légalement autorisés à le faire, 200 sont abattus sans la moindre considération par des braconniers indigènes. Au Kenya, il ne subsiste plus qu'une fraction de ces énormes hardes du XIX<sup>e</sup> siècle.

» Récemment, on a découvert sur un espace restreint 1250 carcasses d'éléphants empoisonnés et, si l'on ne prend pas bientôt des mesures de surveillance selon le système des parcs nationaux, des scènes comparables au spectacle offert par Treetops pourraient bien n'être plus qu'un souvenir dans moins de dix ans... »

b) Chez nous aussi, on nourrit de tels sentiments : un député vaudois a déposé une initiative demandant l'interdiction de la chasse, initiative qui sera soumise au peuple le 13 mars prochain.

Tout cela n'est-il pas dans l'ordre des choses ?

Or, la Ligue vaudoise pour la protection de la nature fait campagne **contre** cette initiative. Cette institution de **protection** prend fait et cause pour une œuvre de **destruction**.

Curieux paradoxe !

Exprimée si brutalement, l'action de la LVPN ne manque pas d'étonner, voire de choquer. Heureusement, le problème est beaucoup plus nuancé, et ce sont ces nuances qui pourraient faire l'objet d'une recherche et d'une discussion animée en classe.

(Voir : « La Nature vaudoise », N° 9, février 1977.)

c) — Les conditions de vie du gibier en Afrique et chez nous : en Afrique, grands espaces, équilibre des espèces assuré par les grands prédateurs ; chez nous, espaces restreints, abris peu nombreux, surpopulation qui cause des épidémies, manque de fauves qui assainissent la faune. L'équilibre n'est pas réalisé.

— Pourquoi chasse-t-on en Afrique ? et chez nous ?

En Afrique, c'est l'appât du gain qui motive la chasse : l'ivoire est l'or de l'Afrique, ce qui entraîne ces destructions auxquelles fait allusion l'auteur. Chez nous, la chasse est un sport, dont l'attrait financier est nul. Sport contrôlé de surcroît !... Ce qui n'empêche pas qu'il y ait de mauvais chasseurs capables de tous les excès pour un rôle supplémentaire !

— Quel avantage la chasse pourrait-elle avoir chez nous ? (voir les arguments avancés par les partisans de son maintien lors de la campagne de presse). Et en Afrique ? Ces arguments sont-ils aussi valables ?

Alors ?

Faut-il préciser que le rôle du maître, en l'occurrence, devrait se borner à :

— diriger le débat, en donnant à chacun la possibilité de s'exprimer (et cela sans prendre personnellement position) ;

— calmer les élans passionnés ;

— éclairer la réflexion par quelques notations succinctes au TN des idées exprimées, en les mettant en relation ;

— éventuellement organiser une votation en utilisant divers procédés de consultation : bulletin secret, appel nominal, main levée, etc.

### 25<sup>e</sup> anniversaire de l'avènement d'Elisabeth II

Objectif : amener les élèves à découvrir, par l'analyse des documents 1 à 5 du dossier, **quelques caractères** de la monarchie constitutionnelle anglaise :

— les monarques anglais ont perdu **tout le pouvoir** à partir de la II<sup>e</sup> Révolution anglaise de 1688 ;

— malgré cette perte du pouvoir, la monarchie conserve un rôle essentiel dans la vie politique du pays.

### Vocabulaire

Les éléphants sont **dans le vent**. Et toi ?

Le vent, élément naturel, présent partout, entre dans la composition de nombreuses expressions, au sens propre comme au sens figuré.

a) Associe chaque expression avec la définition correspondante.

b) Distingue le sens propre du sens figuré : (p) ou (f), ou ... (pf).

c) Utilise chaque expression dans une courte phrase.

### Expressions :

1. Une fille dans le vent. 2. Le nez au vent. 3. Prendre le vent. 4. En plein vent. 5. Aux quatre vents. 6. J'ai eu vent de vos ennuis. 7. Bon vent ! 8. Le vent tourne. 9. Il court comme le vent ! 10. Ces promesses ? du vent ! 11. Quel bon vent vous amène ? 12. Il a le vent en poupe. 13. Contre vents et marées. 14. Vent debout.

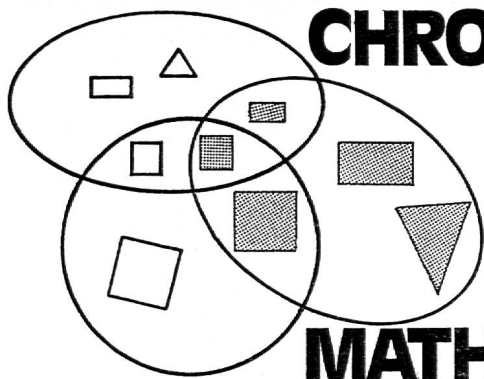
### Définitions :

A) J'ai entendu parler de ... B) A toute vitesse. C) Bonne chance ! D) Face au vent. E) D'un air étourdi. F) Dans toutes les directions. G) Le vent dans le dos. H) Flairer, observer de près. I) Par quel heureux hasard... J) Envers et contre tout ! K) Cela ne vaut rien. L) Sans abri. M) Le vent (la chance) change de direction. N) Elle est bien dans la ligne (de la mode, par exemple).

### Exemples :

1. N. (f) / 2. ... (...) / etc.

# CHRONIQUE



# MATHEMATIQUE

A PROPOS DU ...

... TABLEAU BIEN MAL ARRANGÉ

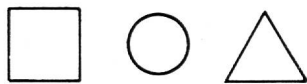
ou GLOIRE AU CANCRE !

Le Service de la recherche pédagogique de Genève, dans le cadre de sa mission concernant l'introduction de la mathématique à l'école primaire et la formation du corps enseignant en exercice, envoie régulièrement aux instituteurs concernés des documents apportant de nouvelles idées d'activités mathématiques et des sujets de réflexion. En voici un exemple :

Depuis quelques années un problème qui fleurit souvent dans nos classes est celui du **tableau bien arrangé**.

Il s'agit de **bien** (?) disposer sur un tableau toutes les figures différentes que l'on peut réaliser à l'aide, par exemple, de trois formes et de trois couleurs.

Ainsi, si l'on considère les trois formes



et les trois couleurs bleu (B), vert (V), jaune (J), on obtient les neuf figures suivantes :



1. Ces figures peuvent être disposées, à la grande satisfaction de la maîtresse, sur le tableau bien arrangé suivant :

①

|   |   |   |
|---|---|---|
| B | B | B |
| V | V | V |
| J | J | J |

Tableau bien arrangé

On constate que :

- chaque colonne de ce tableau contient des mêmes formes ;
- chaque ligne contient des mêmes couleurs.

2. L'enfant qui présente l'un ou l'autre des deux tableaux mal arrangés ci-dessous aura droit à un encouragement... à faire mieux.

②

|   |   |   |
|---|---|---|
| B | B | B |
| V | J | J |
| J | V | V |

Tableau mal arrangé

③

|   |   |   |
|---|---|---|
| B | B | B |
| V | V | V |
| J | J | J |

Tableau mal arrangé

On constate que :

- chaque colonne du tableau ② contient des mêmes formes.

MAIS :

- les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes ne contiennent **pas** des mêmes couleurs.

On constate également que :

- chaque ligne du tableau ③ contient des mêmes couleurs

MAIS :

- les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> colonnes ne contiennent **pas** des mêmes formes.

3. L'enfant qui obtient le tableau ④ ci-dessous aura droit, en général, ... à la réprobation de ses camarades et de la maîtresse.

④

|   |   |   |
|---|---|---|
| B | V | J |
| J | B | V |
| V | J | B |

Tableau bien mal arrangé

A première vue ce tableau a l'air mal arrangé. En effet, on constate que :

- aucune ligne ne contient des mêmes formes ou des mêmes couleurs ;
  - aucune colonne ne contient des mêmes formes ou des mêmes couleurs.
- En y regardant d'un peu plus près, on remarque, avec étonnement, que ce tableau est très **bien** mal arrangé.

En effet :

- chaque ligne contient une figure

de chaque forme et une de chaque couleur ;

— chaque colonne contient une figure de chaque forme et une de chaque couleur.

4. Et c'est là où le cancre rejoint le savant !

En effet, le grand mathématicien suisse Léonard Euler (1707-1783) écrivit, dans les dernières années de sa vie, un volumineux mémoire intitulé : « Recherches sur une nouvelle espèce de carrés magiques ».

Euler s'y posait le problème suivant :

Considérons 36 officiers ayant 6 grades différents et appartenant à 6 régiments également différents ; est-il possible de disposer ces 36 officiers en carré de telle sorte que chaque ligne et chaque colonne contienne un officier de chaque régiment et un de chaque grade ?

En d'autres termes il s'agit de savoir si l'on peut obtenir un tableau bien mal arrangé de ces 36 officiers.

Nous savons (voir tableau ④) que le même problème avec 9 officiers disposés en un carré de 3 par 3 (on dira : un **carré d'ordre 3**) est possible.

Qu'en est-il du carré d'ordre 6 (36 officiers) ?

En se basant sur de nombreuses tentatives infructueuses, Euler écrivait, en 1779 :

« ... Je n'hésite pas à conclure que l'on ne peut pas construire de carré d'ordre 6, pas plus que des ordres 10, 14, 18, ... et, en général, des ordres qui sont le double d'un nombre impair... »

Ce n'est qu'en 1901 que le mathématicien français Gaston Tarry démontra que l'hypothèse d'Euler était effectivement vérifiée pour un carré d'ordre 6.

Le mystère persista jusqu'en 1958-1959 où trois savants américains construisirent des carrés d'ordre 22 puis d'ordre 10. Cette fois, l'hypothèse d'Euler, vieille de 180 ans, s'effondrait.

5. Le lecteur intéressé peut essayer de réaliser un tableau bien mal arrangé (d'ordre 4) en prélevant dans un jeu de cartes les as, les rois, les dames et les valets, et en les disposant en carré de façon que chaque ligne et chaque colonne renferme les quatre valeurs et les quatre « couleurs ».

(C'est possible !)

G. Charrière.

# RECOMMANDÉ OFFICIELLEMENT

100 000<sup>e</sup>

DÉCOUPAGE

## CHATEAU de GRUYERES

DÉCOUPAGE

RECOMMANDE

par la Conférence des inspecteurs scolaires fribourgeois.

Après 2 ans d'activité, nous avons la joie de fêter la vente du **100 000<sup>e</sup>** découpage. Nous remercions tous les enseignants de leur fidélité.

A RETOURNER A KETTY & ALEXANDRE, 1041 ST-BARTHELEMY

Veuillez m'envoyer \_\_\_\_\_ exemplaire(s) du découpage du château de Gruyères, 4 volets 23/31 cm et résumé historique à fr. 3.-. Livraison immédiate.

Franco de port dès 25 ex., 5 % dès 50 ex., 10 % dès 500 ex.

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

No postal \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_ E

Je commande également :

\_\_\_\_\_ ex. Château de Grandson, Fr. 3.-

\_\_\_\_\_ ex. Château de Lucens, Fr. 3.-

\_\_\_\_\_ ex. Château de Thoue, Fr. 3.-

\_\_\_\_\_ ex. Maison bernoise, Fr. 1.80

\_\_\_\_\_ ex. Car postal, Fr. 1.80

*Quelques citations tirées de La Guitare, Le Silence des Pierres, deux livres de Michel del Castillo :*

*« Qu'attends-tu, ami, pour repartir à la conquête du Graal ?*

*» Je sais, tes aînés t'ont dit que c'était folie, que le Graal n'existe pas, sauf dans ton rêve. Ecarte les blasphémateurs, écrase-les sous le poids de la jeunesse, scelle leur bouche tombale. Pars, mon ami, pars ! »*

*« Pourquoi abandonnes-tu ta parole ? Ne comprends-tu pas que là est la raison de ta tristesse et que tu redeviendrais joyeux et libre, si tu la leur reprenais ? »*

*« On ne parle juste que si on parle de son propre fonds. Autrement on ment à soi-même et à ses semblables. »*

*« Les types comme lui, je les connais. Ils viennent nous faire des discours. Ils savent ce qu'un ouvrier doit penser, et pourquoi. Ils sont toujours sur la tribune, la bouche pleine de phrases... La vie reprit-il après un silence, c'est pas eux qui la font. Ils causent et le monde continue. »*

*« Et jamais une question : qu'est-ce qui autorise un homme à vouloir, fût-ce le bonheur, à la place d'un autre ? Mieux : à décider du prix à payer pour cette apothéose ? »*

p.c.c. Henri Porchet.

*Un livre à lire en classe :*

**TANGUY** de Michel del Castillo  
(Coll. J'ai lu).

## CHEZ CÉSAR...

« Chez César », un des deux bistrots du village, c'est la fête. Une fête à la fois bruyante et un peu triste : César termine sa carrière de patron de bistrot. Près de vingt ans à la tête d'une pinte à vin, au service des gens. L'âge, la santé...

Les musiciens de la fanfare sont dans le coup, le chœur mixte aussi, qui chante à la demande de vieux chants d'école. « Gorki » à l'accordéon fait tourner des couples dans une salle à boire bondée. Un retraité CFF joue de la musique à bouche. La « Jeunesse » fait rouler le tambour, les vitres vibrent. Les autorités marquent le passage.

Dans la fumée et le brouhaha, une sensation de vie grouillante, de chaleur, de détente, de joie, mêlée à du regret face au temps qui a passé, qui passe, qui grignote la vie. Le vin coule, le verbe est sonore, riche, grossier à l'occasion. C'est le contact, une certaine communion...

On est « Chez César », on fête César, et on se fête aussi, on se rencontre. Les regards brillent. On vit.

\* \* \*

Le lendemain soir, dans la ville voisine, une autre rencontre : une vingtaine de jeunes et cinq profs qu'ils ont invités.

La grande table au sous-sol. Les réchauds à alcool qui attendent les caquelons à fondue que le père et la mère de Nicole mitonnent à l'étage. Six mois que l'école obligatoire est finie. Une classe qui se réunit « après ». Tous sont là, sauf deux. Et les profs, qui se demandent pourquoi on les a invités...

Des discussions animées : le démarrage dans la vie, les difficultés... Et les enseignants qui regardent, écoutent, voient ces jeunes bien vivants... Tout cela dans un climat extraordinaire d'amitié retrouvée.

Et pourtant, comme ils étaient et sont encore différents ces apprentis et apprenties de commerce, boulanger, cuisinier, relieur, mécanicien, cet agriculteur, ou ces élèves du gymnase, du tec, de l'école de com.

C'était quoi cette classe ?

Une classe pas facile, avec plusieurs éléments réputés faibles, braqués par l'école. Classe avec laquelle un petit nombre de maîtres avaient essayé de pratiquer une pédagogie plus ouverte, tentant de libérer la parole tout en enseignant les branches du programme. Ce qui bien évidemment s'était traduit par les difficultés soulignées, les réactions à divers niveaux, les craintes explicites ou larvées, la peur des pépins, la défiance. Et pour les maîtres, le passage au désert, les crève-cœur, les coups durs. La vie, quoi !

Et puis ce soir, le sentiment que quelque chose a passé et passe, comme « Chez César »... Et qu'en tout cas, il y a une vingtaine de jeunes pas trop mal équilibrés qui se retrouvent un moment. Et pourquoi cette invitation aux profs ? La réponse est simple, fondamentalement simple : « Parce que cela nous fait plaisir ! »

\* \* \*

Foutaise que tout ça ?

Pour ceux qui ont peur de la vraie vie, ou du désordre, certainement. Mais pour l'enseignant qui se tape sa classe tous les jours, c'est autre chose : de petits événements comme ceux-là permettent de continuer, de croire encore que l'enseignement est et restera pour l'essentiel un travail d'artisan et pas seulement une science plus ou moins « psy » découpée constamment en objectifs opérationnalisés...

La parole d'un syndic revient à l'esprit : « Apprenez-leur aussi l'amitié. »

Lâcher des jeunes qui savent « causer », ne serait-ce pas la finalité de l'école, dans une société matérialiste qui visiblement se crispe et se clive en deux ?

H. P.



# ACTUALITÉ RÉTRO

## A propos de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire

L'article qui vient de paraître dans l'« Educateur » sous la signature de M. Pesson semble appeler la discussion. Je remarque tout d'abord que le seul grief d'ordre pédagogique que M. Pesson nous fournisse est celui de l'insuffisance des résultats et de l'ennui que l'enseignement de l'allemand provoque chez les élèves. C'est aussi la seule critique que je veuille relever, laissant dans l'ombre qui lui convient le tableau d'opérations électorales plus ou moins concluantes quand il s'agit de sujets se rattachant au domaine intellectuel.

De tout ce que nous dit M. P. au sujet de l'enseignement de l'allemand à l'école primaire, ce qu'il y a de plus nettement formulé, c'est la phrase finale :

« Mais on peut cependant présumer que nos élèves des degrés inférieurs ne seront plus astreints à ânonner de petites phrases insipides et dont le sens ne présente à leur esprit qu'un intérêt très relatif. »

Je demanderai d'abord : A qui la faute si les élèves ânonnent de petites phrases insipides ? et qui a défendu d'introduire dans cet enseignement, comme dans tous les autres, la notion de l'intérêt, notion fondamentale toutes les fois qu'on veut faire de la saine pédagogie ? Du reste l'assertion de M. Pesson ne repose pas sur des données exactes. Pour certaines doléances qu'il aura entendues, l'enseignement tout entier de l'allemand dans les trois degrés inférieurs est condamné ; qu'il me permette de dire ici qu'un grand nombre d'institutrices de ces degrés regretteront vivement la suppression de l'allemand dans leurs classes. Cette minorité de travailleuses intelligentes est loin d'être négligeable, car elle représente au sein du corps enseignant l'idéal progressiste, si ce n'est la force du nombre — les arguments que ces dames mettent en avant pour appuyer leurs idées ont une portée nettement pédagogique, ce qui les distingue avantageusement des critiques de leurs adversaires. — En substance, les partisans de la suppression n'ont qu'un motif de la désirer : c'est d'accroître les heures consacrées au français. A quoi les partisans du maintien de l'allemand répondent : « Nous ne pouvons pas faire de l'orthographe à jet continu ; c'est pour le coup que, ainsi que le dit si bien M. P. :

**« L'ennui naîtrait un jour de l'uniformité. »**

Dans les petites classes surtout, la variété dans les leçons s'impose à l'attention de l'enfant se fatiguant d'autant plus vite qu'il est plus impressionnable. Les

dix minutes consacrées à l'étude, d'après la méthode intuitive, de mots et de phrases d'une langue étrangère, ne peuvent nuire à l'enseignement du français ; par contre, elles préparent l'élève à une étude difficile et nécessaire ; son oreille s'habitue aux sons étrangers et sa mémoire s'enrichit d'un certain nombre de termes usuels qui lui permettront de former quelques phrases très simples sans préoccupation de correction grammaticale. Donc, en ce qui concerne la méthode : exercices intuitifs de langage sans le secours de la langue maternelle en vue de familiariser l'oreille de l'élève avec les sons de la langue étrangère ; acquisition d'un vocabulaire et petits exercices d'élocution, le maître reprenant l'élève quand il fait des fautes, *mais sans lui expliquer la règle qu'il a enfreinte*. Comme sujet d'études, le programme actuel prévoit les *objets d'école* et les *parties du corps*, ceci pour trois années. Cette pauvreté de vocabulaire engendre la monotonie et naturellement l'inattention, grâce à l'éclipse du facteur le plus puissant dont nous disposons pour stimuler le travail intellectuel, à savoir l'intérêt.

Je propose donc de varier les sujets, mais de ne pas vouloir la perfection dans les réponses ; inutile de chercher à approfondir un sujet avant de passer à un autre et d'attirer l'attention de l'élève sur des subtilités grammaticales, telles que la distinction entre *sein* et *ih*. Qu'il viole par surcroît les lois de la déclinaison, cela m'est, pour le moment, bien égal. S'il doit apprendre la grammaire, cette étude viendra *après* une connaissance élémentaire du langage, et non pas *en même temps*.

Tout ce qui précède a l'air de s'appliquer aux degrés inférieurs : dans ma pensée ces réflexions concernent le programme primaire *tout entier*. L'étude *systématique* de la grammaire appartient à l'enseignement post-primaire, et je considère les plaintes des instituteurs contre l'enseignement actuel de l'allemand à l'école primaire, comme parfaitement justifiée en tant qu'elles visent ce qui se fait en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, où presque toutes les difficultés de la langue sont abordées. Nos élèves ne sont pas encore assez sûrs de la syntaxe française pour aborder celle d'une autre langue et je déclare que le programme de l'allemand dans les trois années supérieures de l'école primaire est un *fardeau* pour les maîtres et un *cauchemar* pour les élèves. Que ce spectre grammatical disparaisse de notre vie scolaire et qu'on le remplace par l'étude pure et simple du langage, que les enfants apprennent à lire et à écrire, qu'ils

aient en quittant l'école une notion des quatre cas, appliquée au singulier des substantifs, que la pratique leur enseigne à conjuguer les verbes réguliers qui reviennent le plus souvent dans la conversation, et c'est tout. Avec ce bagage-là ils peuvent entrer dans les établissements secondaires dont ce sera la tâche de les initier aux beautés grammaticales ; ceux qui ne poursuivront pas ce genre d'études auront pris le *goût* et non pas le *dégoût* de l'allemand ; ils pourront par la lecture continuer de s'instruire, et suivre avec un peu plus de fruit les cours complémentaires de toute nature dont on n'est pas privé chez nous. Pour terminer cet exposé, répondons à ceux qui nous disent : « A quoi bon apprendre l'allemand ? Nos élèves des écoles primaires deviennent pour la plupart des ouvriers et des ouvrières, ils n'en auront pas besoin ; cette connaissance est encore plus inutile aux élèves de la campagne. »

D'abord, de quel droit aiguiller dès l'école primaire les élèves qui la fréquentent vers une carrière plutôt que vers une autre, et où a-t-on pris que ceux qui appartiendront à la classe ouvrière ne trouveront pas à utiliser leur connaissance de l'allemand (reste encore à s'entendre sur la valeur du terme classe ouvrière). Les relations avec l'Allemagne et la Suisse alémanique sont de tous les jours et, pour peu qu'on tende l'oreille, c'est de toutes les classes de la population que s'exhale le regret d'ignorer une langue dont l'usage est si courant. Du reste l'école primaire est-elle une pépinière de futurs manœuvres ? Je ne le pense pas, car parmi ceux qui la fréquentent aujourd'hui, un bon nombre se voueront au commerce, au professorat ou à la condition d'employés de toute catégorie. Pour tous, l'ignorance de l'allemand constituera une lacune regrettable. Or cette langue étant difficile, c'est une raison pour se familiariser de bonne heure avec elle en organisant un enseignement basé à la fois sur la loi naturelle de développement du langage et l'évolution des facultés intellectuelles de l'enfant.

### Conclusions

1. Les exigences de la vie moderne font de l'allemand une branche nécessaire de connaissance.

2. Cette langue étant difficile, la commencer de bonne heure.

3. La grammaire ou étude des *lois* du langage venant après celui-ci dans l'évolution historique, cette marche naturelle doit indiquer celle de l'enseignement.

4. A l'école primaire, restreindre l'étude de la grammaire au minimum et ne l'aborder qu'en cinquième année.

5. Maintenir l'enseignement de l'allemand dans les degrés inférieurs. *E. Willy.*  
« Educateur » du 18 mars 1905.

# CHRONIQUE DE LA GAVES (Gilde audio-visuelle des enseignants suisses)

Assemblée générale du 29.11.1976

Ordre du jour : dissolution de la GAVES

## Rapport du président central

Chers collègues, chers amis,

Au terme de 5 1/2 années d'existence officielle, plus de 8 effectivement, la GAVES se trouve confrontée à une décision grave : être encore ou ne plus être.

Avant de répondre à cette question, il est utile de jeter un bref regard sur un passé assez riche d'expériences : les nombreuses productions de notre guilde dans différents domaines et selon différentes techniques.

Le but initial de la guilde, « la coopérative de production », a été une réalité pendant un temps ; puis peu à peu, la « consommation » a pris le pas sur la « production », chaque membre attendant des responsables que les publications continuent.

Ce qui devait arriver s'est produit : le Comité central, et plus particulièrement l'administration, se sont trouvés face à une tâche qui aurait exigé dans la ligne d'une promotion continue, une disponibilité et un engagement incompatibles avec les obligations professionnelles de ses membres. Il était honnête, après que la guilde se soit attiré l'estime de nombreux milieux pédagogiques, de ne pas duper les membres, et de dresser le constat que nous vous soumettons.

Seuls les responsables savent le temps, la peine et l'argent que l'accomplissement de ce qu'ils considéraient comme une vocation pédagogique leur a coûtés.

Ils vous demandent donc de voter la

dissolution de la guilde et de confier au Comité central sortant, conformément aux statuts, la liquidation des questions pendantes.

Au nom du Comité central :

*Ed. E. Excoffier,*  
président central.

## Ultima verba

« Les membres de la guilde, réunis en assemblée générale spécialement convoquée à cet effet, ont voté à l'unanimité la dissolution de l'association, selon article 28, titre IX des statuts.

» L'assemblée générale charge le Comité central de la gestion temporaire de l'avoir, en vertu du même article. »

Derrière la sécheresse de ce communiqué se cachent beaucoup de choses : l'enthousiasme des promoteurs qui sont restés fidèlement au poste pendant près de 8 ans, dès avant la fondation officielle.

Les nombreuses publications qui ont été éditées à des prix défiant toute concurrence, puisque notre travail était bénévole.

L'institution d'un mouvement coopératif de production, dans lequel chacun avait son rôle à jouer.

Une tentative de fédération de groupes régionaux en formation autour d'une idée commune.

Les contacts enrichissants que nous avons eus avec les différentes parties de la Suisse et même avec l'étranger.

Mais toute médaille a son revers. Par-

tis de zéro, nous avons rencontré bien des obstacles.

Les collègues surchargés par d'autres obligations, et qui pourtant auraient souhaité être actifs.

Les oublieux qui promettent... et ne tiennent pas.

Les jaloux qui préfèrent le néant à une création qui n'est pas la leur.

Les milieux officiels dont le silence est presque coupable.

Arrêtons-nous là. Découragés ?... Que non pas. Un arbre meurt, on en plante un autre ; mais le jardinier est toujours là. Nous avons formé une équipe d'amis qui survit à l'aventure. Nous avons pris plaisir à certaines réalisations marquantes.

Si nous pouvions vivre d'amour et d'eau fraîche et que tout notre temps nous appartienne, peut-être la GAVES vivrait-elle encore ! Mais...

Il nous reste à vous dire la reconnaissance que nous devons au Service des moyens audio-visuels de la République et Canton de Genève et à ses directeurs successifs, MM. Jean-André Comte et Maurice Wenger, dont l'appui ne nous a jamais fait défaut.

Sur ce, nous vous remercions de nous avoir lus et d'avoir souvent dialogué avec nous, ce qui fut une collaboration appréciée. Le Comité central sortant vous salue une dernière fois, alphabétiquement pour bien marquer l'égalité de ses membres.

*Cordialement : Francis Brugger,  
Michel Deppierraz,  
Edouard Excoffier,  
Ingrid Excoffier,  
François Guignard.*

## Communiqués

### XVII<sup>e</sup> PRIX LITTÉRAIRE DE L'ŒUVRE SUISSE DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

Le comité romand de l'OSL, soucieux d'obtenir des textes de valeur, organise le XVII<sup>e</sup> « Prix littéraire » offert à tout écrivain de langue française.

#### Conditions du concours

1. Les textes présentés doivent être inédits.
2. Le choix du sujet est libre : voyages et aventures, histoire, biographie, nature, fantaisie... Chaque récit visera à laisser au jeune lecteur un souvenir bienfaisant et lumineux. Aucune allusion à des pratiques ténébreuses, spiritiques et autres ne sera acceptée, même dans les contes de fée.

3. Les manuscrits auront de 800 à 900 lignes dactylographiées, format commercial. (200 à 300 lignes pour manuscrits à l'intention des tout petits.)

4. Les envois seront anonymes, accompagnés d'une devise reproduite sur une enveloppe fermée contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

5. Les textes seront adressés en trois exemplaires à : F. Rostan, président de l'OSL, chemin de Bellevue 30, 1005 Lausanne (Suisse) **avant le 30 juin 1977.**

6. Le jury, présidé par M. Maurice

Zermatten, homme de lettres, jugera sans appel.

7. Il sera décerné trois prix aux auteurs des meilleurs textes **jugés dignes** d'être publiés, soit :
  - a) un premier prix de Fr. 900.— ;
  - b) un deuxième prix de Fr. 800.— ;
  - c) un troisième prix de Fr. 700.—.
8. Les manuscrits primés deviennent propriété exclusive de l'OSL et seront publiés en édition illustrée par les soins du secrétariat central.
9. Les textes non retenus seront retournés à leur auteur.
10. Les écrivains participant à ce concours littéraire s'engagent à accepter les conditions ci-dessus.

## Interassociation pour la natation (IAN)

### LES COURS RÉGIONAUX

Organisés sous la forme d'un cycle de 6 week-ends, les cours s'adressent aux jeunes comme aux adultes, aux maîtres comme aux élèves, à tous ceux désireux de se perfectionner aux divers styles de nage et d'apprendre à plonger, à tous ceux enfin qu'intéressent le développement de la natation et du plongeon, et leur enseignement.

Ce cours peut constituer simultanément une introduction au cours technique prévu dans le cadre de la formation des instructeurs suisses de natation, ISN.

### Programme du cours

Le programme de natation portera sur l'étude des 4 styles, dauphin, dos, brasse, crawl. L'apprentissage de base en plongeon comporte l'étude des 4 plongeurs clefs : retourné groupé, ordinaire avant groupé, ordinaire arrière groupé et périlleux et demi avant groupé.

### 1. COURS RÉGIONAUX

6 week-ends entre le 2 avril et le 18 juin.

Délai d'inscription : lundi 28 mars 1977 (date du timbre postal).

Frais de cours : Fr. 220.—.

### 2. COURS POUR LA FORMATION DES INSTRUCTEURS SUISSES DE NATATION

1<sup>er</sup> cours : cours technique.

Lieu : Lausanne, du 11 au 21.7.1977.

Délai d'inscription : 20.6.1977 (date du timbre postal).

Frais de cours : Fr. 220.—.

Examen d'admission : 18 juin à Lausanne.

2<sup>e</sup> cours : cours de brevet, à déterminer.

### 3. Inscription : André Biderbost, 52, ch. de Veilloud, 1024 Ecublens (VD).

Frais de cours : à verser EN MÊME TEMPS QUE L'INSCRIPTION par bulletin de versement, CCP 10 - 55624.

# Vaud

## Poste à repourvoir au Comité cantonal

### Nouvel appel

Chers collègues,

Un nouveau poste est à repourvoir au sein du Comité cantonal SPV. Le ou la candidat(e) devant être élu(e) lors de notre prochain congrès du 21 mai 1977, je vous serais obligée de bien vouloir vous annoncer à vos présidents de section **le plus vite possible**.

Merci d'avance !

*Hélène Gilliard.*

## Divers

### Découpages des Châteaux de Gruyères et Thoune

#### Gruyères

En collaboration avec la Société de développement de Gruyères, nous venons d'éditer le découpage du Château de Gruyères. Le nouveau programme scolaire romand propose l'étude de ce château moyenâgeux aux éducateurs. Aussi ce découpage, recommandé officiellement par la Conférence des inspecteurs scolaires fribourgeois, présente-t-il de nombreux avantages lors de l'enseignement de l'histoire et des travaux manuels. Les élèves peuvent monter leur propre maquette et la compléter selon leur imagination, étudier l'architecture d'une forteresse moyenâgeuse à l'aide d'un document en trois dimensions, rechercher les divers moyens de défense et comparer leur efficacité et leur emplacement...

#### Thoune

Le Musée historique s'est vivement intéressé à la création du découpage du Château de Thoune. Cette tour féodale, édifiée au XII<sup>e</sup> siècle par les ducs de Zaehringen, représente l'un des plus su-

perbes châteaux romans de Suisse. Le découpage du Château de Thoune présente la particularité de reconstituer les habitations des serfs, des cuisines, greniers et écuries tels qu'ils pouvaient exister à la fin du Moyen Age, d'après des documents du Musée historique.

#### 100 000<sup>e</sup> découpage

Après moins de 2 ans d'activité, au cours desquelles nous avons notamment publié les découpages des Châteaux de Lucens et de Grandson, du Cirque Knie, ainsi que des découpages de Noël, nous avons le plaisir de fêter la vente du 100 000<sup>e</sup> découpage.

Ce succès s'explique certainement par le choix des sujets et la technique particulière de reproduction des éléments architecturaux. Mais c'est principalement à la recherche d'une présentation moderne et attrayante et d'une haute qualité de fabrication tout en maintenant un prix accessible au plus large public que nous devons d'enregistrer ce premier « grand chiffre ».

#### Présent aux Etats-Unis

Le développement de nos éditions nous a permis d'établir des relations commerciales avec une maison spécialisée américaine et d'exporter nos découpages vers les Etats-Unis.

Prix de vente : Fr. 4.90. Prix spécial pour instituteurs : Fr. 3.—.

Voir notre annonce publicitaire en page 186.

### KID 77

Les problèmes de l'enfance et de l'adolescence sont l'une des préoccupations majeures de notre époque. Ils sont d'ordre spirituel, culturel, social ou simplement matériel. Chaque jour les journaux, la presse spécialisée, la radio et la télévision abordent ces questions sous des angles différents et de nombreux spécialistes apportent ou tentent d'apporter des réponses aux questions que parents et éducateurs se posent journalièrement.

L'école elle-même n'échappe pas à la curiosité et elle se doit de répondre par tous les moyens possibles aux sollicitations qui lui sont présentées.

C'est pourquoi, le 3 septembre 1976, après une étude approfondie, la Conférence intercantonale des chefs de départements de l'instruction publique prenait la décision de participer en 1977 au premier Salon de l'enfance et de la jeunesse. Elle confiait au délégué à la Coordination scolaire en Suisse romande et à un groupe de travail placé sous sa présidence, la réalisation du pavillon des départements.

Couvrant une surface de 1500 m<sup>2</sup> environ, ce pavillon présente, car il ne peut être exhaustif, quelques aspects de l'école d'aujourd'hui vus sous l'angle de la coordination scolaire.

C'est ainsi que les visiteurs pourront s'informer sur l'école enfantine, les activités créatrices manuelles, les mathématiques, l'allemand, les moyens audiovisuels et de communications, la télévision, l'orientation professionnelle.

Chaque section sera animée par des enseignants et des élèves et proposera aux parents, aux éducateurs, à tous ceux que l'école intéresse une vue d'ensemble

de ce que la coordination romande a déjà obtenu et de ce qu'elle envisage pour l'avenir.

Mais nous le répétons, il ne s'agit dans ce pavillon que d'une approche de quelques secteurs de l'instruction publique ; il y en a d'autres aussi importants, aussi intéressants : il a fallu faire un choix.

Nous souhaitons simplement qu'il réponde aux vœux et aux sollicitations des visiteurs.

*Robert Gerbex,*

délégué à la Coordination  
scolaire romande.

## EXTRAIT DE PRESSE

### Grève d'écoliers haut-valaisans

BRIGUE (Th) — La manifestation organisée par certains parents de Brigue et de Glis pour réagir contre la nouvelle grille des programmes scolaires se poursuivra-t-elle ? C'est fort possible. Hier, en effet, trois jours après le début des classes, plus de 130 petits Haut-Valaisans ont poursuivi leur « grève ». Ils se présentèrent certes, à l'école, mais avec une

demi-heure de retard. Ils ont rejoint leurs camarades à 8 h. 30 au lieu de 8 heures.

Cette « grève » touche sept classes et perturbe l'enseignement de 180 gosses. Le personnel enseignant a reçu l'ordre de recevoir normalement, sans reproche aucun, les petits grévistes de 6 ans, ceci pour la raison que ce sont les parents qui « manœuvrent à l'arrière ».

On estime dans ces familles que près de trente heures par semaine, soit six heures par jour pour des enfants de première primaire, c'est trop. Le Département de l'instruction publique n'a pas pris au tragique cette situation. On nous précisait hier à ce sujet qu'il y avait dans tout cela non seulement un problème de programme, de cours à suivre selon les exigences des nouvelles dispositions romandes, mais le fait également qu'il est difficile d'organiser des transports à 8 h. pour certaines classes et à 8 h. 30 pour d'autres classes.

Un dialogue va s'instaurer entre parents, autorités et personnel enseignant pour faire le point après quelques semaines d'expérience à la suite de la mise en place des nouvelles grilles scolaires.

« La Suisse », 7.1.1977.

## es livres

**Francine Best**

### POUR L'EXPRESSION

Essai de pédagogie de la langue maternelle. Préf. de Louis Legrand.

Paris, F. Nathan, 1976. 126 p., fig., pl. (Bibliothèque pédagogique F. Nathan.)

Francine Best appartient à l'équipe animée par Louis Legrand, directeur de recherche à l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques (INRDP) de Paris. Cette équipe, après plusieurs années de travail assidu, a produit un « Plan de rénovation de l'enseignement du français ». Cet enseignement comporte au moins deux axes, chacun d'eux étant bipolaire : structuration et libération ; communication et expression. Tout y est. Mais tout, aussi, semble appeler la contradiction et l'impasse. Car la langue, si elle est le moyen, pour l'individu de se dire, et cela en toute liberté, est, en même temps, terriblement contraignante. En tant que système — et quel système, combien compliqué et subtil — elle s'impose à qui s'exprime et le

limite. La liberté aura à se frayer un chemin au travers des contraintes, avec elles. La langue, d'autre part, et on ne cesse de nous le répéter, est moyen de communication. Elle est de nature sociale. Elle ne prend corps cependant que dans la parole, comme l'a fort nettement précisé de Saussure. Mais, au moment même où l'individu se met à parler, il se délivre lui-même, il s'exprime. L'enseignement de la langue, s'il veut être fécond, doit tenir compte des tensions que l'exercice de cette langue suppose.

Le mérite de Francine Best est d'avoir réhabilité l'une des fonctions de l'activité langagière, celle de l'expression. Cette dernière est replacée dans le cadre général qui montre l'individu s'exprimant de mille et une manières : par le dessin, par la danse, par la parole, par l'écrit. S'exprimer est besoin fondamental. L'individu ne peut pas ne pas s'exprimer. Et c'est dans la mesure où il peut le faire abondamment qu'il se fera. Qu'il se fera

individuellement et socialement aussi. Car l'expression de soi par le verbe a ceci de particulier que le mode de manifestation de soi est de nature sociale et que le fait de le choisir pour se dire suppose acceptation du social et de ses règles. La part faite à l'imagination, à la créativité, à l'imaginaire, au rêve ne peut être que grande. Il faut que cela soit. Mais toujours avec une condition : celle de se faire admettre, de se faire comprendre. Francine Best traite de la langue parlée, de la langue écrite. Elle suggère de nombreux moyens propres à déclencher l'expression. Elle donne des textes d'enfants. Elle fournit, à chaque chapitre, une bibliographie solide.

Il s'agit, en somme, d'une reprise, en profondeur, de ce que postule le « texte libre » de Freinet auquel un juste hommage est rendu.

*S. Roller*

Document IRDP N° 8003

Sylvia Wehrheim, Marie de Vals

## APPRENTISSAGE DE LA LECTURE : ACTIVITÉ DE L'INTELLIGENCE

Préf. de Didier Piveteau. Toulouse, E. Privat, 1976. 207 p., facs., bibl. (Coll. Pragma.)

Les pages de ce volume représentent une recherche accomplie par des PRACTIENNES, au fil du travail quotidien ; voilà quelque chose d'intéressant !

Il existe déjà passablement d'excellentes recherches sur l'apprentissage de la lecture, mais elles se déploient le plus souvent dans un champ psychologique, linguistique, méthodologique, exclusif des autres champs ; elles ont de la

peine à s'articuler l'une à l'autre. Dans cette recherche, les deux auteurs essaient de mettre en dialogue la jonction de plusieurs champs. Elles reconnaissent l'importance du désir de lire, elles montrent comment en faciliter l'émergence. Le désir ne suffit pas, il faut l'apprentissage. C'est une activité intellectuelle développée avec des exemples à l'appui, sans oublier la maîtrise du schéma corporel. Un effort tout particulier a été entrepris pour articuler les découvertes de la psychologie de l'enfant avec la dynamique de l'intelligence.

Dans un premier chapitre, on voit définir l'historique de l'étude, ses objectifs et des définitions utiles par la suite.

Après une analyse sur le **langage parlé**, les auteurs font un **approche directe de la langue écrite** pour enfin arriver au **langage écrit** proprement dit.

Le tout est intéressant, complet, illustré de nombreux exemples et d'exercices dignes d'intérêt. Malheureusement, la présentation n'est pas claire... ce qui décourage, au départ, le lecteur...

J.-L. Tappy

Document IRDP N° 7640

# Radio scolaire

Du 8 au 18 mars

## Pour les petits

### Les fantômes...

Les histoires de fantômes donnent volontiers dans le macabre ou le terrifiant. Un climat où il ne saurait être question, au gré d'un « centre d'intérêt du mois », de plonger de jeunes auditeurs de 6 à 9 ans. (Plus tard, certains événements de l'actualité s'en chargeront assez — sans rien avoir, hélas ! de proprement fantomatique...)

En fait, cette série de trois émissions, préparée par Simone Volet, vise avant tout à stimuler l'imagination des enfants. Le point de départ en est un conte, « Le Petit Fantôme », traduit de l'allemand d'Otfried Preussler :

« Sur la colline dominant la petite ville d'Hibouville se dresse un château entouré de tours et de murailles : c'est le château d'Hibourg. Chaque nuit, alors que sonne au clocher de la mairie d'Hibouville le douzième coup de minuit, le petit fantôme du château s'éveille et commence sa ronde de nuit à la clarté de la lune. Mais que va-t-il se passer une belle fois ? Comment notre fantôme de minuit est-il devenu fantôme de jour ? Quelle joie pour les enfants d'Hibouville ! Mais le syndic et les municipaux de la ville ne l'entendent pas de cette oreille, et les plaisanteries du petit fantôme ne les font pas même sourire... »

Entrecoupée de chansons, la présentation de ce conte sera, lors de la première émission, interrompue en un point précis. Et les élèves seront invités à imaginer à leur guise un dénouement possible, qu'ils traduiront par un texte narratif ou dialogué, par des dessins, voire par une

bande dessinée. Ils pourront aussi, à leur choix, illustrer un épisode de l'histoire, les personnages, les lieux de l'action.

**Diffusion : mardi 8 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).**

Reprenant le thème du récit là où il s'était interrompu, la deuxième émission fera connaître aux jeunes auditeurs la fin du conte telle que l'auteur l'a écrite. Ils pourront la comparer à celle qu'ils auront eux-mêmes imaginée. Et, sur leur lancée, ils apprendront une chanson en rapport avec « Le Petit Fantôme », chanson qui aura déjà été diffusée lors de la première émission.

**Diffusion : mardi 15 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).**

## Pour les moyens

### Le plaisir d'écouter (IV)

Dans cette suite d'émissions, Jean-Christophe Malan s'est donné pour objectif de rendre les élèves de 10 à 12 ans sensibles à divers aspects du phénomène auditif. Il en a d'abord souligné l'importance et la portée pour l'enrichissement de notre manière de vivre et d'appréhender le monde qui nous entoure. Il a ensuite évoqué un certain nombre de procédés (bruitages radiophoniques, par exemple) qui mettent en valeur, par leur accompagnement sonore, les faits et gestes de la vie quotidienne. Puis, abordant le domaine de la parole, il a illustré le rôle de moyen de communication que jouent les sons de la voix combinés afin de former des mots — message qui, outre les idées ou les sentiments, peut, si

l'on n'y prête pas une suffisante attention, véhiculer autant d'erreurs que de vérités.

Le moment semble venu de risquer un pas plus en avant, vers une compréhension plus approfondie de ce qu'est le phénomène sonore lui-même. J.-Ch. Malan a donc choisi, pour sa quatrième émission, de demander à un physicien : « Qu'est-ce que le son ? » Et il s'agira de faire saisir, aussi simplement que possible, avec exemples ou démonstrations à l'appui, quelques notions fondamentales telles que : comment l'homme produit un son, les ondes sonores, les qualités d'un son, la vitesse de propagation du son, sa reproduction, etc.

**Diffusion : mercredi 9 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).**

## A vous la chanson !

Avant de se lancer dans la carrière de la chanson, Ricet Barrier a eu des contacts avec l'enseignement. Faut-il y voir quelques raisons du succès que ses refrains rencontrent auprès des enfants ? Succès qu'ont confirmé les quatre précédentes émissions « A vous la chanson ! » — dont deux pour les petits, une pour les moyens et une pour les grands — pour lesquelles Bertrand Jayet a choisi des airs plaisants de ce chanteur.

Tantôt humoristiques, tantôt marquées d'une robuste verve paysanne, ces chansons savent aussi se montrer tendres, sentimentales sans mièvrerie. C'est ce dont témoigne « Le rayon de lune », qui est proposé à l'étude des jeunes auditeurs de 10 à 12 ans dans une émission que Ricet Barrier anime lui-même.

Gageons que les enfants seront heureux de rêver au prolongement de ces quelques vers :

D'un seul coup il fait sombre,  
Oh ! je n'y vois plus rien.  
Tu as si peur dans l'ombre  
Que tu m'attrapes la main  
ou de rythmer les quelques lignes de ce refrain :

Craque la crécelle  
Du moulin verroulu  
Et grince la vieille  
Des branches tordues...

**Diffusion : mercredi 16 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).**

## Documents d'archives

### Quatre saisons au Japon

On voudrait croire que le temps n'est plus où les Occidentaux considéraient comme seules raisonnables et admissibles leurs façons de vivre et de penser. C'est pourtant loin d'être toujours le cas. Et même si ça l'était, il serait nécessaire de revenir régulièrement sur le problème et de retenir bien des preuves de la relativité de nos notions.

Dans ce domaine, une meilleure connaissance des pays lointains peut nous apporter beaucoup : les sites, les races, les climats créent, au-delà de la communauté de destin qui est celle des êtres humains, des différences qui méritent considération et respect. Ainsi, en dépit de ce que l'influence occidentale a pu fournir à leur développement industriel et économique, les Japonais gardent un mode d'existence qui n'est pas réductible au nôtre. D'où l'intérêt qu'offre, pour les classes d'élèves moyens et grands, un documentaire comme « Quatre saisons au Japon » — documentaire réalisé par la Radio japonaise et adapté pour la Radio romande par Paul Daniel, qui en assure aussi la présentation.

**Diffusion : jeudi 10 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).**

### La vie de William Shakespeare

Certains experts discutent-ils encore de l'existence même de Shakespeare ? L'œuvre, elle, existe bien, et riche, et imposante, et universellement appréciée. Dans quelles circonstances vit-elle le jour ? Et quel en fut l'auteur génial ? Peut-être toutes les péripéties de cette vie ne sont-elles pas contrôlables absolument, et du mystère peut ici et là subsister. On en sait assez, pourtant, sur le père de « Hamlet » et de « Timon d'Athènes » pour en bâtir un récit cohérent, révélateur, passionnant. Ce à quoi s'est employé André Gillois, dans un texte (dit par Jean Desailly) dont on souhaite qu'il intéresse assez les élèves de 12 à 15 ans pour que cela les amène à une découverte personnelle du prestigieux William Shakespeare.

**Diffusion : jeudi 17 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).**

## Pour les grands

### A vous la chanson !

Lors d'une récente tournée qu'il a faite en Suisse romande, Jacques Hustin était présenté comme « l'une des valeurs les plus sûres de la jeune chanson belge ». Disons : de la jeune chanson d'expression française. On rappelait aussi qu'il avait commencé sa carrière « dans un style plutôt intimiste et rêveur », avant de passer à des chansons plus brutales, plus expressionnistes.

C'est au premier de ces climats que semblent appartenir « Les vanniers », œuvre que Bertrand Jayet a retenue pour son émission « A vous la chanson ! » destinée aux grands et dont Jacques Hustin lui-même anime l'étude. Et pour des adolescents qui, s'ils paraissent souvent avertis très tôt de certaines réalités contemporaines, n'ont cependant pas abdicqué plus que ne le faisaient leurs prédécesseurs un certain romantisme propre à ce temps de la vie, il ne saurait être sans attrait de chanter avec J. Hustin :

*Pour l'olive de l'olivier,  
Pour la figue bleue du figuier,  
Pour la pêche ou pour le marché,  
Il y a toujours un panier.  
Mais les vieillards aux doigts meurtris  
Pensent avec mélancolie  
Qu'ils feront peut-être aujourd'hui  
Le dernier panier de leur vie.*

**Diffusion : vendredi 11 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).**

### Famille Gerber (VIII)

Dans l'enseignement de l'allemand, comme dans celui de toute langue étrangère, l'idéal serait de pouvoir inscrire l'acquisition de structures et de vocabulaire nouveaux dans le cadre de situations réelles, fondamentalement motivantes. Ce n'est pas toujours possible. Il faut donc apprécier à sa juste valeur l'appoint que la radio scolaire peut offrir dans ce domaine.

La série d'émissions « Famille Gerber », en effet, se fonde régulièrement sur des scènes dialoguées, qui s'inspirent d'événements plausibles. A partir de cette mise en situation, les auteurs, Ulrich Studer et Werner Müller, tirent un certain nombre d'exercices variés : un test de compréhension et sa correction immédiate, la formation de phrases selon des modèles donnés, voire l'étude d'une chanson populaire qui revient comme un leitmotiv en cours d'émission.

Pour la huitième de ces « leçons », nous retrouvons « Heinz et Annemarie Gerber im Engadin », chez leur grand-maman, où ils découvrent un repaire de contrebandiers...

**Diffusion : vendredi 18 mars, à 10 h. 15, sur Radio suisse romande II (MF).**

**N. B. Les collègues qui s'intéressent aux deux émissions « A vous la chanson ! » signalées dans le présent article peuvent, sur simple demande, obtenir copie des textes (« Le rayon de lune » et « Les vanniers ») auprès de Bertrand Jayet, Liaudoz 36, 1009 Pully.**

*Francis Bourquin.*

## Vacances - Repos - Air pur - Sports pour tous - en toutes saisons

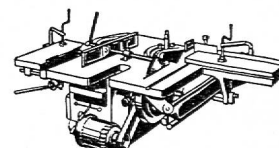
Proximité installations téléphériques. Panorama unique sur les Alpes. Grand parc - calme assuré. Ambiance familiale - cuisine excellente. Prix très abordables, spéciaux 3<sup>e</sup> âge. Arrangements pour familles et groupes.

### VILLA NOTRE DAME

3962 Montana (VS) Alt. 1500 m Tél. (027) 41 34 17

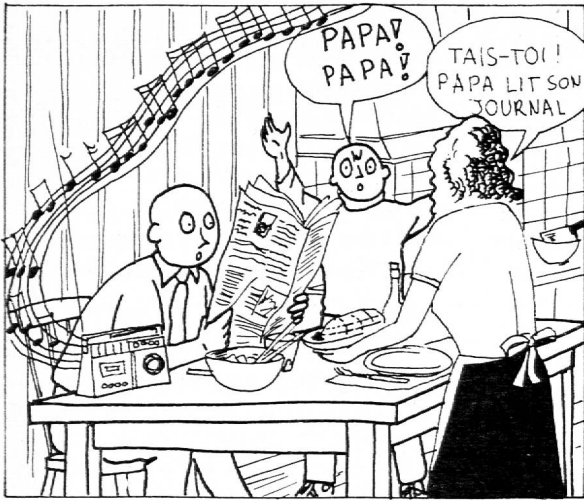
## Le plus grand choix en machines universelles

Diverses grandeurs au prix d'action, ainsi que des scies à ruban à bon marché



Il vaut la peine de nous rendre visite et d'assister à une démonstration sans engagement. Ouvert le samedi matin

Centre de machines Strausak S.A.,  
2554 Meinisberg près Bienne.  
Téléphone (032) 87 22 23.



PAPAP!  
PAPAP!

TAIS-TOI!  
PAPA LIT SON  
JOURNAL



BON  
ATCHIA LÉ  
UNS BON  
ATCHIE LÉ ÔTES \*

DIS PAPA

TAIS-TOI  
VOILÀ LE  
JEU



MAIS OUI, BRAVO ! LE GALLINA  
CÉ DONT LE NOM SERT À NOMMER  
FAMILIÈREMENT L'AGENT QUI NE  
FAIT PAS TOUJOURS LE BONHEUR  
C'EST " LE POULET "

PFUUI!  
ÇA J'AURAI  
PAS SU!



... BON APPÉTIT ET À DEMAIN...

QUOI? QU'EST-CE  
QUE TU VEUX ?

SERS-TOI

DIS PAPA

BEN, VOILÀ !  
LE MAÎTRE...



AH NON! SI VOUS VOULEZ VOIR  
LA DESCENTE, VOUS N'AVEZ PAS  
LE TEMPS DE DISCUTER !

TA MÈRE A RAISON  
ÇA VA ÊTRE FROID!

AH! BON!



DIS PAPA!

OULÀ, ON  
EST JUSTE.

CHUT! ÉCOUTE.



... AH ON VA VOIR SI BERNARD RÉÉDITE SON EXPLOIT  
DE HIER... LE VOICI... VOUS VOYEZ SON TEMPS... ENFIN  
VOUS DEVRIEZ... CAR MOI JE NE VOIS PLUS RIEN DU TOUT  
AH LE REVENU... C'EST DU TOUT GRAND ART... REGARDE

NON MAIS REGARDE-MOI  
CETTE IMAGE! ON COMPREND QU'ILS  
N'ARRIVENT PAS À ALIGNER DES DESCEN-  
DEURS, S'ILS NE PEUVENT PAS LES SUIVRE  
**ALLEZ BERNARD**



... ET VOILÀ, LE GRAND FRANZ EST À  
NOUVEAU BATTU... RUSSI EST DEVANT AV

**YAAA**  
ON EST LES  
PLUS FORTS!

OH!  
LES PLUS FORTS  
C'EST UN ATRICHIE  
PREMIER ET LUI  
EST 3<sup>e</sup>!



ET ALORS? IL A BATTU  
KLAMMER DEUX FOIS  
NON? ALORS!

OUI MAIS KLAM-  
MER ÇA FAIT QUAND  
MÊME TROIS ANS  
QU'IL LE...



AH, ET PUIS LA BARBE! C'EST PLUS POSSIBLE CES  
GAMINS, AUJOURD'HUI! TOUJOURS À DISCUTER. JE TE  
JURE CES JEUNES MAÎTRES AVEC LEURS MÉTHODES,  
DÉNIGRE LE PAYS... COMTESTE...

BEN, IL EST PAS JEUNE,  
ET JUSTEMENT IL...

PLUS LE TEMPS  
FILE, TU SERAS  
EN RETARD!



ÉVIDEMMENT, QUI N'A PAS  
PARLÉ DU CAMP À SES PARENTS  
BROUCKSTMOLL! BRAVO!

MAIS... JE...

TAIS-TOI!  
JE LEUR TÉLÉPHONE.

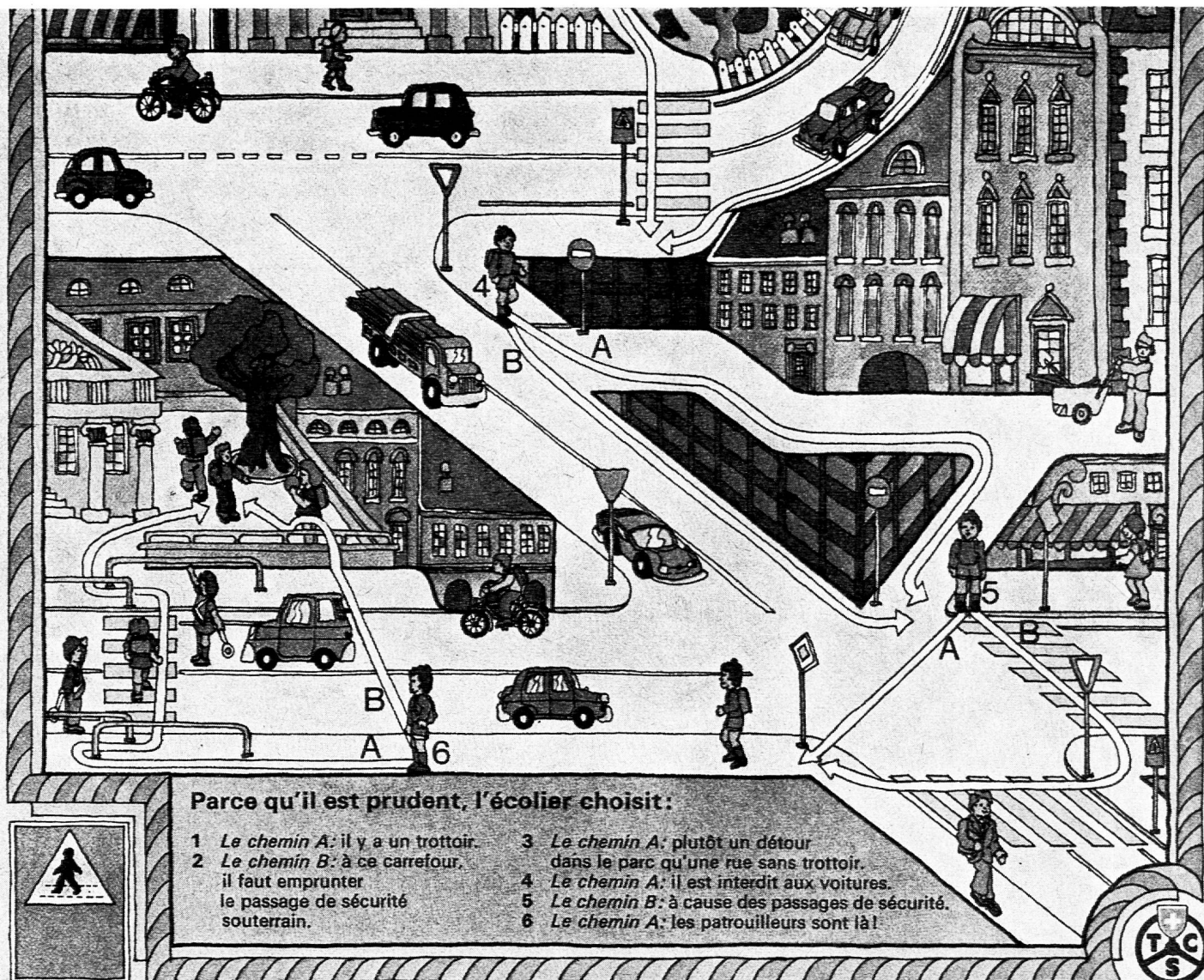


LE MAÎTRE M'A TÉLÉPHONE!  
J'AVAI L'AIR DE QUOI? IL NE NOUS  
AVAIT RIEN DIT!

POURQUOI TU DIS JA-  
MAIS RIEN? HEIN? ON A  
L'AIR DE QUOI NOUS?  
QU'EST-CE QU'IL Y A  
À LA TV?

MAIS...  
JE...

Chaque âge a ses plaisirs, mais aussi ses problèmes. C'est pourquoi nous avons choisi une série de jeux (découpages, itinéraire de sécurité, jeu de l'oie, etc.) comme moyen d'enseignement des règles de la circulation, tout en accordant une place à la protection de l'environnement.



Six jeux différents, réunis sous enveloppe et destinés à des enfants de 5 à 10 ans, peuvent être commandés au



**TOURING CLUB SUISSE**

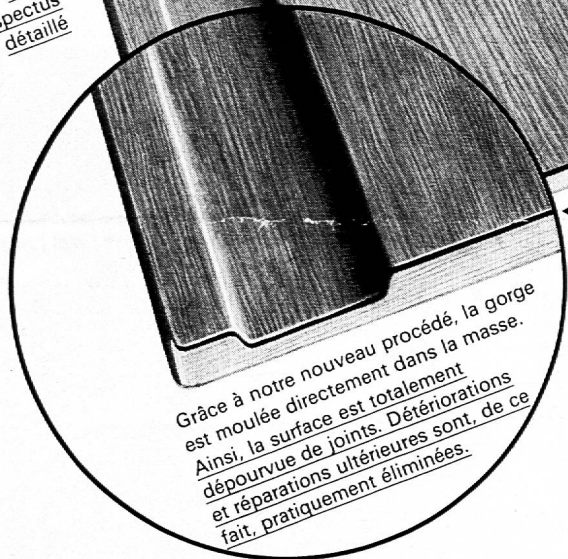
Prévention routière  
Rue Pierre-Fatio 9  
1211 GENÈVE 3



# TCM les panneaux de tables d'école résistant à l'usage

Construction stable –  
faciles à entretenir –  
prix avantageux –  
économies financières  
substantielles en rem-  
plaçant d'anciens  
panneaux utilisés par des  
panneaux TCM –  
adaptables à tous les  
degrés scolaires.

Demandez  
notre  
prospectus  
détaillé



Grâce à notre nouveau procédé, la gorge  
est moulée directement dans la masse.  
Ainsi, la surface est totalement  
dépourvue de joints. Détériorations  
et réparations ultérieures sont, de ce  
fait, pratiquement éliminées.

Holit S. à r.l., 2710 Tavannes  
Veuillez nous fournir  
de plus amples détails  
sur les panneaux de tables  
d'école TCM.

Ecole: \_\_\_\_\_

Personne compétente: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP/Lieu: \_\_\_\_\_

07810  
BIBLIOTHEQUE NATIONALE  
SUISSE  
15, HALLWYLSTRASSE  
3003  
BERNE

J. A.  
1820 Montreu

